

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Insee

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département de l'industrie et de l'agriculture

I - Division Prix de vente industriels - Prix à la production dans l'industrie (PPI)

1. Exposé de synthèse

Afin de respecter le règlement européen sur les statistiques conjoncturelles (STS) modifié en 2005, la division Prix de vente industriels produit et diffuse les indices de prix de la production industrielle française, en distinguant les ventes en France et les ventes sur les marchés extérieurs, ainsi que les indices de prix d'achat à l'importation de produits industriels. Les indices de prix à l'exportation et à l'importation portent sur trois zones distinctes : la zone euro, la zone non euro et l'ensemble des zones.

Les indices de prix d'achat à l'importation ont été produits pour la première fois et communiqués à Eurostat en février 2006 pour 112 branches. Depuis juin 2007, ils sont publiés dans l'*Informations Rapides* mensuelle sur les prix industriels et ont été insérés dans le site internet de l'Insee.

Les extensions aux branches non encore couvertes se poursuivront pour alimenter les comptes nationaux. Près de 96 % du champ de l'industrie (au sens du règlement STS) devrait être couvert en 2008.

Parallèlement, les travaux d'extension aux indices de prix de la production exportée se poursuivent. Le taux de couverture des branches suivies à la mi 2007 s'élève à 84 % de l'ensemble de l'industrie et devrait atteindre 96 % en 2008 : l'extension prendra alors fin et ce seront environ 180 branches dont les indices de prix de la production exportée seront calculés.

L'année 2008 sera également consacrée aux travaux de préparation des passages en nouvelles nomenclatures et en nouvelle base (base 2005) qui devront être mis en œuvre au plus tard en février 2009. Le contour d'un certain nombre de branches sera modifié, avec en particulier la création de branches spécifiques pour les services industriels (entretien, réparation et installation), ce qui nécessitera une adaptation de leur calcul et des échantillons d'entreprises complémentaires.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévu pour 2008

Néant

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

Enquête "Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises", mensuelle pour son volet industrie.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

La mise en place depuis 2004 d'un site de collecte et de retour par internet au profit de l'enquête "Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises" contribue à alléger la charge des entreprises. A la mi 2007, près de 1 600 entreprises (41 % du total) répondent par internet.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.3 Aspects "européens"

L'ensemble des indices de prix à la production dans l'industrie, pour les marchés français et extérieurs, et des indices de prix à l'importation de produits industriels sont élaborés dans le cadre du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles, modifié en 2005.

6. Publications

Une *Informations Rapides* est publiée chaque mois sur les indices de prix à la production et à l'importation dans l'industrie :

- indices de prix à la production dans l'industrie pour l'ensemble des marchés
- indices de prix à la production dans l'industrie pour le marché français
- indices de prix à la production dans l'industrie pour les marchés extérieurs
- indices de prix à l'importation de produits industriels.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Mise en place d'un suivi mensuel des prix d'achat à l'importation (zone euro et hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération permanente.	Transmis mensuellement à Eurostat depuis février 2006 et publiés depuis juin 2007	Achevée
Extension de la couverture des indices de prix à la production pour les marchés extérieurs (avec la distinction zone/hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération permanente.	Extension sur la durée du programme moyen-terme. Couverture totale probable en fin de programme moyen terme.	Sera achevée en 2008

II - Division Comptes et études de l'industrie

1. Exposé de synthèse

La disponibilité d'un nouveau système intermédiaire d'entreprises permet, au sein de la division des comptes et études de l'industrie, un développement de la statistique sectorielle propre à la construction. L'indice du coût de la construction et l'indice de référence de l'évolution des loyers font chacun l'objet d'une publication directe par l'Insee au moyen de la publication « Informations rapides » (Série des Principaux Indicateurs) à des dates fixées et annoncées trois mois à l'avance.

Les travaux tirés des conclusions de la mission d'étude sur l'élaboration de l'indice, présentées à la formation et approuvées lors de sa réunion de 2002, se poursuivront conjointement à l'Insee et au Service des études et statistiques du ministère de l'équipement, des transports et du logement. Ils seront déterminés par les décisions prises fin 2007-début 2008.

2 - Travaux nouveaux pour 2008

Ils seront fonction des décisions qui seront prises sur l'évolution des méthodes de fabrication de l'indice du coût de la construction.

3 - Opérations répétitives

I - Comptes nationaux

Les comptes sont établis suivant les principes de la base 2000. Les travaux de la campagne courante 2005-2007 débiteront par le SIE 2005, travaux qui se poursuivront jusqu'en mars 2008. L'articulation, plus forte en base 2000 qu'en base 95, entre les données du SIE et les données de Comptabilité Nationale renforce l'importance des travaux sur le SIE et amène à développer des contrôles supplémentaires sur la qualité de l'information. L'évolution du taux de valeur ajoutée et le partage entre les activités de production et les activités de négoce font l'objet d'un examen approfondi. L'amélioration de la statistique d'entreprise renforce l'utilisation du SIE non seulement pour le compte définitif mais aussi pour le compte semi-définitif. L'intégration est moins poussée, faute d'informations intégrées sur les branches d'entreprises. Mais le SIE fournit une « évaluation cible » pour le total de la valeur ajoutée des entreprises. Une plus grande attention est accordée aux révisions des données entre les différentes versions de compte.

L'outil informatique sera PELICAN. Si la fabrication des équilibres ressources-emplois pourra encore comporter l'utilisation d'outils bureautiques, les relations avec le Département des Comptes nationaux se feront « sous PELICAN ». En particulier, outre la visualisation des données de synthèse et des données publiées, PELICAN servira à accéder aux données exogènes des équilibres ressources-emplois et à la transmission des données de l'équilibre au Département des Comptes nationaux.

II - L'indice du coût de la construction et l'indice de référence des loyers

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés pour l'ICC (type d'habitat - région) seront calculés.

6 - Publications

Paru en 2007 La construction progresse encore en 2006 IP n° 1145 de juillet 2007 par G. VITTEK Diagnostics général ou sectoriel sur le bâtiment (Insee-première).

L'indice du coût de la construction et l'indice de référence des loyers sont publiés dans la série des « Info-rapides » ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.

A paraître en 2008 : Diagnostics général ou sectoriel sur le bâtiment (Insee-première).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Indice du coût de la construction	Insee division CEI et SESP	Poursuite des travaux engagés, objectif 2007 pour la maison individuelle	Mise en place d'une réforme méthodologique	En cours, par étapes successives
Prise en compte du changement de nomenclature	SESP et division CEI de l'Insee	2007	Suivi des négociations internationales	Concertation en cours

III - Division Indicateurs Conjoncturels d'Activité

1. Exposé de synthèse

La division Indicateurs Conjoncturels d'Activité publie des indices mensuels de production industrielle (IPI), de commandes (Icom), de chiffre d'affaires et des indices trimestriels de stocks issus de l'enquête EPICEA (enquête sur les produits, les charges et les actifs). Conformément au règlement STS, ces indicateurs sont adressés à Eurostat selon un calendrier précis. Les principaux objectifs de l'année 2008 seront les suivants :

1 - Tenir nos engagements européens relatifs aux indicateurs conjoncturels d'activité :

- transmettre l'IPI à Eurostat avec un délai de 40 jours maximum ;
- transmettre à Eurostat avec un délai de 50 jours maximum l'indice Icom d'entrées de commandes en distinguant, pour les commandes en provenance des marchés extérieurs, la zone euro et le reste du monde ;
- transmettre à Eurostat l'indice de chiffres d'affaires avec un délai maximum de 60 jours.

2 - Calculer les indices en base 2005 selon la nouvelle nomenclature (publication prévue en mars 2009) :

- calculer les pondérations des séries témoins de l'IPI et de l'ICOM définies en 2007 ;
- suivre les nouvelles séries-témoins définies en 2007, calculer les indices élémentaires correspondants, les désaisonnaliser et les rétropoler ;
- adapter le découpage sectoriel de TVA et de PCA à la nomenclature NAF rev.2, calculer les indices PCA et TVA sur les secteurs de la NAF rev.2 et les rétropoler ;
- suivre l'adaptation des programmes informatiques au Centre national informatique de Nantes ;
- charger dans les applications informatiques les nouvelles séries IPI, ICom, TVA, PCA, charger les tables d'agrégation et tester les programmes de calculs en exploitation courante.

3 - Maintenir et améliorer la qualité des indices :

- améliorer la qualité de l'indice des commandes : couverture, suivi exhaustif des grosses commandes ;
- calculer des indices de chiffre d'affaires définitifs prenant en compte la démographie d'entreprises depuis 2005 ;
- mettre en place un bilan qualité des indices de chiffre d'affaires.

4 - Poursuivre les collaborations et groupes de travail avec le Sessi et la Direction des études et synthèses économiques de l'Insee (DESE) :

- poursuivre les travaux du groupe de travail avec le Sessi sur les indices IPI et commandes ;
- poursuivre les travaux en collaboration avec le Sessi et le Scees pour l'adaptation des enquêtes de branches aux besoins des indices (Visa) ;
- poursuivre la confrontation des résultats et des méthodes de désaisonnalisation.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2007

Néant

3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs (enquêtes, exploitations de fichiers administratifs, etc.) seront simplement listés. Les améliorations particulières (délais, publications nouvelles...) seront signalées succinctement.

3.1. Enquêtes

Exploitation trimestrielle de l'Enquête sur les Produits, les Charges et les Actifs (PCA). Cette enquête donne lieu à la publication trimestrielle d'un indice de stocks.

Les résultats attendus sur la valeur ajoutée, l'EBE et l'investissement ne sont pas publiables à ce jour, mais leur qualité s'est nettement améliorée depuis 2004. Les travaux méthodologiques en réalisés en 2007 montrent que l'on pourra obtenir des indicateurs publiables sur la valeur ajoutée et l'EBE si l'on réussit à réduire suffisamment les erreurs d'observation au niveau entreprise et si l'on réussit à accumuler des séries de bonne qualité sur quatre à cinq ans.

Dès à présent, les nouveaux programmes de contrôles-redressements entrés en production en 2007, permettent d'améliorer la correction des données et la productivité de l'exploitation. En 2008, les données d'investissement seront reprises sur le passé ; on cherchera à résoudre les erreurs d'observation par confrontation des données individuelles avec SUSE. Par ailleurs, une coopération sera engagée avec le MEDEF sur le questionnaire et sur la façon de dialoguer avec les entreprises autour du questionnaire.

Ce programme de travail sera présenté au Comité du Label en décembre 2007.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Exploitation de la source TVA pour le calcul des indices de chiffre d'affaires dans l'industrie. A partir de septembre 2008, l'exploitation de cette source sur l'ensemble du champ industrie et tertiaire sera traitée à la division ICA.

3.3. Autres travaux

- Production mensuelle de l'indice de production industrielle (IPI),
- Production mensuelle de l'indice de commandes (ICOM),
- Production mensuelle de l'indice de chiffre d'affaires dans l'industrie,
- A compter de septembre 2008 : production mensuelle des indices de chiffre d'affaires dans le tertiaire (transfert du DAT),
- Production trimestrielle de l'indice de stocks,
- Calcul et étude des indices de VA des taux de marge et de taux d'investissement issus de l'enquête PCA.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Néant

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects européens

Les indices de production industrielle, de commandes et de chiffre d'affaires sont couverts par le règlement européen relatif aux statistiques conjoncturelles. Les indices issus de l'enquête PCA ne sont pas couverts par ce règlement.

L'adaptation des indices à la nouvelle nomenclature (NACE rev.2) sera préparée pour se conformer au projet de règlement européen instituant cette nouvelle classification. Ce projet prévoit en mars 2009, échéance normale prévue pour la publication des indices de janvier 2009, la publication des indices de court terme d'activité calculés selon la nouvelle nomenclature et rétropolés depuis 1990. De même, le calcul des indices en base 2005 sera préparé pour 2009 pour se conformer au règlement STS qui prévoit un changement de base tous les 5 ans.

6. Liste des publications

- Publication mensuelle de l'indice de production industrielle (IPI)
- Publication mensuelle de l'indice de commandes (ICOM)
- Publication mensuelle de l'indice de chiffre d'affaires dans l'industrie
- A partir de septembre 2009 : publication mensuelle des indices de chiffre d'affaires du tertiaire (publication réalisée jusque là par le DAT)
- Publication trimestrielle de l'indice de stocks.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Publication des indices relevant du règlement STS en base 2000	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.	Réduction à 40 jours des délais de transmission de l'IPI à Eurostat en 2005	Achevé en février 2004
Publication d'indices de chiffre d'affaires en valeur en France et dans les pays tiers	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Année de lancement en 2003.	Rétropolation des séries jusqu'en 1995 Conforme au règlement STS	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices de chiffre d'affaires en valeur à l'export dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Premier calcul en 2005. Diffusion publique	Obligatoire depuis 2006 (Règlement STS)	Achevé en 2005
Publication d'indices d'entrées de commandes en valeur en France et à l'export	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Première publication CVS en 2004	Rétropolation des séries jusqu'en 1998 Conforme au règlement STS	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices d'entrées de commandes dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Premier calcul en 2006	Rétropolation des séries jusqu'en 1998 Obligatoire depuis mars 2006 (Règlement STS)	Achevé en mars 2006
Production - d'indices de Valeur - de taux de marge	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.		Pas de date de publication prévue. Diagnostic en cours.

Adaptation à la nouvelle nomenclature d'activité et passage en base 2005 : - de l'IPI, - de l'ICOM, - des indices de chiffre d'affaires, - de l'indice de stocks.	Division ICA de l'Insee	Opération exceptionnelle lancée en 2006	Séries calculées en nouvelle nomenclature depuis 2008 et rétropolées jusqu'en 1990	Publication prévue en mars 2009 (campagne de janvier 2009)
---	-------------------------	---	--	--

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Insee

- Direction des statistiques d'entreprises

. Département Système statistique d'entreprises

1. Exposé de synthèse

L'année 2008 sera marquée, pour le département, avant tout par la poursuite du développement du programme de refonte des statistiques annuelles d'entreprise (programme Resane) qui s'étalera sur plusieurs années ; ce programme de refonte s'inscrit dans le programme de moyen terme du Cnis (2004-2008) et dans celui de l'Insee (2006-2010). Une première phase de ce programme devra être opérationnelle dès 2009 ; elle concernera principalement le processus de production des statistiques annuelles d'entreprise. L'achèvement du programme est visé à l'horizon 2010-2011. Les points principaux du programme Resane sont les suivants : utilisation sensiblement accrue des sources administratives ; simplification et rationalisation des différents processus de production de statistiques annuelles (réingénierie de processus) ; prise en compte des groupes ; mise en place d'un répertoire statistique.

Dans ce cadre, l'année 2008 sera marquée par la poursuite des travaux méthodologiques relatifs au programme Resane, ainsi que par des travaux visant l'amélioration globale du dispositif d'enquêtes auprès des entreprises :

- travaux méthodologiques RESANE : études destinées à étayer les choix en matière de dispositif à mettre en place au niveau de la collecte d'informations (en particulier l'enquête sectorielle annuelle - ESA), de contrôles à définir (sur les données collectées par enquête et par des sources administratives), et sur les procédures d'estimation à utiliser compte tenu de la diversité des sources ;
- extension de la collecte par internet pour les enquêtes menées auprès des entreprises : à l'heure actuelle, cette possibilité est offerte pour une partie des enquêtes de conjoncture, et pour les enquêtes sur les prix de vente industriels et des services. Une généralisation de cette offre à d'autres enquêtes (avec un questionnaire plus lourd) est envisagée ;
- coordination du système statistique d'entreprises, avec le rôle de prestataire de services assuré par le département sur le traitement des EAE (2008 sera la dernière année de réalisation de ces enquêtes), les tirages d'échantillons, la collecte et la diffusion d'informations sur les restructurations au travers de l'outil Citrus, l'animation du réseau des enquêteurs-entreprises ; la coordination sera également menée au travers de l'animation du système statistique d'entreprises, grâce à la diffusion régulière de la Lettre du SSE, des comités pléniers SSE et du comité directeur du SSE, qui assurent l'existence et le renouvellement d'une culture commune à l'ensemble du système statistique d'entreprises ;
- travaux relatifs à la révision de la nomenclature d'activités : après les travaux préparatoires menés au cours de l'année 2007, l'année 2008 sera la première année d'interrogation des entreprises en nouvelle nomenclature ;
- travaux visant l'amélioration en continu du système statistique d'entreprises : conseils méthodologiques aux responsables d'opérations sur différents domaines (tirages d'échantillons, traitement, calculs de précision, etc.), animation d'un « atelier méthodes » destiné à faire partager les différents travaux méthodologiques menés en statistique d'entreprise ; également, suivi de la mise en œuvre, à l'Insee et dans les SSM, de la démarche qualité, qui constitue un élément fédérateur.

Pour ce qui concerne les opérations de production répétitives gérées par le département, l'objectif général est d'en maintenir le calendrier qui a été amélioré depuis 2005. L'année 2008 sera consacrée,

en dehors des travaux de production, à la préparation de bases de données réropolées en nouvelle nomenclature pour les années 2005 et 2006 (Suse et le SIE).

Le département veille à ce que les opérations statistiques concernant les entreprises respectent les engagements pris par la Statistique publique à leur égard : économie, contrepartie, proximité, fiabilité et confidentialité.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

RAS

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2008

RAS

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2008

Les travaux méthodologiques menés dans le cadre du programme Resane constitueront le noyau dur des travaux méthodologiques en 2008.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

a) EAE-TC (enquêtes annuelles d'entreprise, partie « Tronc commun »)

En 2008, la division H2E continuera à jouer son rôle de prestataire de services vis-à-vis de l'ensemble des services enquêteurs EAE. Il s'agira d'effectuer la maintenance de cette application, à la fois du point de vue statistique (méthodes), économique (variables du tronc commun), et informatique (programmes, logiciels, réseaux) ; l'année 2008 sera la dernière année de réalisation de l'EAE, le système ESANE étant mis en place début 2009.

b) Lifi - groupes

La publication des statistiques issues de l'enquête sur les liaisons financières (Lifi) est désormais annuelle. Les statistiques sur les groupes continuent à intégrer des informations issues des déclarations auprès des greffes des tribunaux de commerce, pour s'affranchir des seuils de collecte de Lifi. Sont donc maintenant disponibles des statistiques sur les groupes d'entreprises de toutes tailles. Par ailleurs, l'information provenant de l'enquête Lifi est enrichie, pour les filiales françaises à l'étranger, avec l'enquête « filiales » de la DGTPE. L'Insee dispose ainsi d'une meilleure couverture du champ des filiales françaises à l'étranger. Un référentiel unique en matière de groupes sera constitué pour rendre plus cohérentes les statistiques de groupes issues de la statistique publique d'entreprises (SSE) et si possible celles sur les investissements directs étrangers produites par la direction de la balance des paiements de la Banque de France. Il s'agit là de la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du rapport du Cnis sur les investissements directs étrangers en France.

Si l'expertise, aujourd'hui en voie d'achèvement, conclut à l'opportunité de substituer l'utilisation des données administratives de la DGI à l'enquête Lifi, la prochaine étape concernera l'étude des aspects techniques de cette substitution.

Le projet de règlement européen sur les statistiques relatives aux entreprises filiales de groupes étrangers (dites statistiques Fats) a été adopté en 2007. Ce texte nécessitera une expertise de toutes les données disponibles pour répondre aux obligations liées à la partie consacrée aux Outward Fats et devrait, à terme, permettre aux utilisateurs de bénéficier de statistiques européennes comparables. Dans le cadre de ces travaux, une enquête pilote sur la collecte d'informations plus complètes sur les Outward FATS sera lancée. Elle s'adressera aux groupes français ayant des filiales à l'étranger.

3.2. Exploitations de fichiers administratifs

a) Suse

Les échéances sont liées aux progrès de la direction générale des impôts en matière de dématérialisation des déclarations, que celle-ci soit atteinte par le biais de télé-déclarations ou de lecture optique. En 2008, l'accent sera mis sur un maintien des délais de mise à disposition tenus en 2007 : pour le compte semi-définitif (comptes nationaux), l'objectif sera la livraison d'un fichier au 30 novembre 2008.

Le calendrier de mise à disposition par Suse des fichiers définitifs pourrait être avancé au début du mois de mai 2008 sur l'exercice 2006 : la diffusion sera réalisée à partir de mi-mai. Ce calendrier est satisfaisant pour les deux utilisateurs majeurs que sont le système intermédiaire d'entreprises (interface entre la statistique d'entreprises et la comptabilité nationale) et le règlement européen sur les statistiques structurelles.

Les programmes informatiques de traitement seront adaptés autant que de besoin aux modifications annuelles apportées aux déclarations fiscales, mais à coût minimum, compte tenu de la perspective de la mise en place de Resane au 1^{er} janvier 2009.

3.3. Autres travaux

a) SIE (Système intermédiaire d'entreprises)

Le département élabore les estimations économiques nécessaires à l'établissement des comptes semi-définitifs du secteur institutionnel des entreprises non financières. Les travaux méthodologiques nécessaires seront conduits pour perfectionner les méthodes employées, et s'orienter vers l'utilisation du SIE comme la référence ultime en matière de statistique d'entreprises. Dans le cadre des comptes nationaux en base 2000, le département contribue activement aux travaux visant le maintien de la cohérence entre comptes de branches et comptes de secteurs sur longue période et étudiera notamment la possibilité de disposer d'informations sur les branches d'entreprises dans le système intermédiaire d'entreprises dès le compte semi-définitif.

b) Le serveur de restructurations Citrus

Vis-à-vis des EAE, Citrus sera utilisé en 2008 en situation normale de production : pré-impression des questionnaires des EAE, mise au point d'enveloppes de restructuration (indispensables aux calculs d'évolution), fourniture d'informations « fraîches » sur les opérations de gestion, et alimentation régulière du serveur à partir de toutes les sources existantes.

Vis-à-vis de l'ensemble de ses utilisateurs, Citrus continuera à jouer son rôle de source de référence pour les restructurations.

c) Tirages d'échantillons

La division H2E continuera, en 2008, à assurer son rôle de tirage, de contrôle et de suivi des échantillons, pour les enquêtes réalisées auprès des entreprises et des établissements par l'nsee et les SSM.

d) Réseau d'enquêteurs

Le réseau d'enquêteurs auprès des entreprises (implanté dans une dizaine de directions régionales) a pour mission d'effectuer, dans la limite des moyens disponibles, un certain nombre de collectes d'information relatives à des enquêtes, en général en se déplaçant sur le terrain, mais aussi, dans certains cas, par contact téléphonique. Il permet de réaliser des tests de questionnaire, de faire des enquêtes qui ne pourraient fonctionner sans cette approche « de terrain », et d'effectuer des relances auprès des grandes entreprises non-répondantes.

e) Communication au sein du système statistique d'entreprises

Plusieurs supports permettent des échanges au sein du système statistique d'entreprises, afin de favoriser l'existence d'une culture commune : la lettre du SSE (publication trimestrielle), et les comités SSE (comité directeur et comité plénier).

f) Unités statistiques et grands groupes

Les grandes unités économiques (grands groupes) posent des problèmes importants pour la production d'informations statistiques, en raison de leur structure souvent complexe, et nécessitent une approche personnalisée ; à cet effet, un travail d'expérimentation a démarré en 2002 afin d'examiner la faisabilité de recueillir l'ensemble des informations nécessaires relatives à des périmètres de sous-consolidation au sein de quelques grands groupes ; ces périmètres de sous-consolidation devraient alors définir *de facto* des entités "entreprises" au sein des groupes obtenues par agrégation d'unités légales. Cette expérimentation a continué en 2003, avec la réalisation de l'EAE et d'autres enquêtes sur une unité regroupant douze unités légales au sein du groupe PSA. Des travaux similaires se sont déroulés en 2004 avec le groupe Renault (mise en place effective d'une nouvelle unité statistique regroupant plusieurs unités légales) et se sont conclus en 2006 avec le groupe Accor. D'autres travaux de profilage ont démarré en 2007 avec les groupes Casino et Seb.

Ces travaux ou réflexions continueront à être conduits dans le cadre du programme Resane, la prise en compte de la dimension « groupe » étant un axe majeur de la refonte des statistiques annuelles d'entreprises ; à cet effet, un groupe de travail du Cnis, rattaché à l'interformation Statistiques d'entreprises, a été mis en place en 2005, sur les statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes. Les travaux menés en 2008 s'inscriront dans la ligne des recommandations faites par ce groupe de travail et prépareront la phase 2 de Resane.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le rôle de coordination qu'assure le département a pour but, entre autres, de contribuer à l'allègement de la charge pesant sur les entreprises. Ceci se fait en particulier au sein du comité du label, où la division « harmonisation d'enquêtes auprès des entreprises » a en charge le rôle d'expert de la configuration entreprises : la coordination « négative » des échantillons et la présentation des questionnaires y sont deux points particulièrement étudiés. De même, la mise en place de démarches personnalisées auprès des très grandes entreprises, et les travaux menés par le réseau d'enquêteurs, ont pour but de faciliter la réponse de ces unités aux enquêtes.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Sur ce point, il faut mentionner que le travail de mutualisation réalisé par le pôle « ingénierie statistique d'entreprises » de la Direction régionale des Pays de la Loire, avec l'appui technique de la division « harmonisation des enquêtes auprès des entreprises », permet de faciliter la réalisation des enquêtes régionales.

5.2. Aspects "environnement"

Non concerné

5.3. Aspects européens

Le projet de règlement européen sur les statistiques relatives aux entreprises filiales de groupes étrangers (dites statistiques Fats) a été adopté en 2007. Ce texte nécessitera une expertise de toutes les données disponibles pour répondre aux obligations liées à la partie consacrée aux Outward Fats et devrait, à terme, permettre aux utilisateurs de bénéficier de statistiques européennes comparables. Dans le cadre de ces travaux, une enquête pilote sur la collecte d'informations plus complètes sur les Outward FATS sera lancée. Elle s'adressera aux groupes français ayant des filiales à l'étranger.

6. Diffusion des travaux

Le département assure la mise à jour du site web Alisse de diffusion de statistiques structurelles sur les entreprises (gratuit depuis mars 2004) ainsi que celle du « portail entreprises », ouvert fin 2003, par lequel seront accessibles de plus en plus de restitutions d'informations aux entreprises répondant aux enquêtes de l'Insee.

Publications parues en 2006

- La lettre du SSE : 1 numéro
- Article pour la conférence Q2006 (Cardiff, avril 2006) : « Redesigning French structural business statistics using administrative data : principles and first results of methodological studies » (Ph. Brion).
- Article pour le congrès "Nations Unies" sur le data editing (Bonn, septembre 2006) « First methological studdies for the redesigning of French business statistics » (Ph. Brion).
- Insee-Première :
 - Les groupes étrangers en France (J-W.Angel)
- Insee-Résultats, série éco :
 - Images économiques des entreprises au 1/1/2005
 - Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat au 31/12/2005
- Documents de travail :
 - La base longitudinale des groupes

Publications à paraître (ou parues) en 2007

- La lettre du SSE : 4 numéros
- Communication à la conférence ICESIII (Montréal, juin 2007) : « The use of administrative data in French business surveys : present system, future developments » (Ph. Brion).
- Insee Première :
 - Les groupes absorbent des sociétés à fort potentiel (B. Néfussi)
 - La conquête de marché dans l'industrie chimique (B. Néfussi)
- Insee-Résultats, série éco. :
 - Images économiques des entreprises au 1/1/2006
 - Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat au 31/12/2006

7. Récapitulatif des travaux à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	Département SSE de l'Insee, SESSI, SCEES	Annuel	Règlement européen 808/2004 du 21/04/04	Volet TIC de l'enquête COI-TIC pour réponse sur 2005 enquête TIC 2007 pour réponse sur 2006. Participation du Scees aux phases de préparation et d'exploitation.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	Premier dispositif coordonné par l'Ifen s'appuyant sur les déclarations des déchets dangereux adressées aux DIRE et sur une enquête Ademe sur les déchets industriels. Second dispositif bâti sur les déclarations aux DIRE pour les déchets dangereux, sur une enquête Sessi pour les déchets banals et sur un dispositif ad hoc pour les déchets organiques des IAA.
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP-SESSI-SCEES	En 2007 sur 2006 puis 2011 sur 2010.	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Mise en œuvre centralisée par le Sessi en 2007.
Elargissement de l'EPEI aux TPE du commerce et des services	Département SSE de l'Insee - DCASPL		Cette opération sera conduite dans le cadre d'un strict recours à la source administrative.	Suspendu. Cette couverture sera réalisée dans Resane.
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	En cours
Constitution d'un répertoire des laboratoires de recherche publique	DEP - Département SSE de l'Insee	Etude du projet en 2006		Projet à intégrer dans le cadre de cohérence SI Recherche.
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee-DEP-Sessi-Scees	En 2007 sur 2006 ou 2011 sur 2010 selon les secteurs probablement.	Complément aux demandes européennes.	En cours

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Insee

- Direction des études et synthèses économiques
- . Département de la conjoncture
- . Division des enquêtes de conjoncture

1. Exposé de synthèse

Les travaux statistiques de la division des enquêtes de conjoncture porteront sur l'introduction d'innovations de produits et de gestion, en vue d'améliorer, simplifier et moderniser l'actuel dispositif de production et de valorisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee, dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

Le point central du programme statistique 2008 des enquêtes de conjoncture concernera l'introduction à partir de l'exercice 2008 d'une collecte en août pour les enquêtes de conjoncture relevant du Système Européen Harmonisé des Enquêtes de Conjoncture (SEHEC). Cette évolution, forte, notamment en termes organisationnels, s'appliquera aux enquêtes de conjoncture « Industrie », « Services », « Commerce de détail », « Bâtiment », tout comme à l'enquête de conjoncture auprès des ménages. Cette mesure permettra de répondre aux attentes européennes et de disposer, in fine, de douze publications mensuelles pour chacune de ces enquêtes de conjoncture.

S'agissant des autres innovations de gestion, la division des enquêtes de conjoncture poursuivra l'extension progressive du site de collecte et de retour d'information par internet à l'ensemble des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Initiée en janvier 2004 par l'enquête de conjoncture « Commerce de gros », puis l'enquête de conjoncture « Industrie » en novembre 2005, suivie de l'enquête de conjoncture « Services » en mai 2006, l'extension de la collecte par internet se poursuit en 2007 pour les enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail » (ouverture de ce dispositif en juin 2007 simultanément pour les deux enquêtes) pour ensuite être proposée à partir de 2008 à toutes les enquêtes de conjoncture, et notamment l'enquête « Investissement dans l'industrie ».

S'agissant des innovations de produits, les travaux consisteront à étendre le champ des indicateurs synthétiques issus des enquêtes de conjoncture, notamment l'indicateur du climat des affaires dans le secteur du « Commerce de détail », et les indicateurs de retournement, dans les secteurs des « Services » et du « Commerce de gros ».

L'opération de changement de nomenclature sera entamée, de manière coordonnée entre tous les instituts producteurs des enquêtes de conjoncture du Système Européen Harmonisé des Enquêtes de Conjoncture (SEHEC), en liaison avec la Commission européenne. La date d'introduction de la nouvelle nomenclature d'activité devra notamment être déterminée.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2008.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

Sera étudiée une utilisation plus intensive des données des Enquêtes Annuelles d'Entreprises lors de la phase de mise à jour annuelle des constantes structurelles des différentes enquêtes de conjoncture (chiffres d'affaires, effectifs).

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

Les travaux statistiques prévus pour 2008 porteront sur l'introduction d'innovations de produits et de gestion, en vue d'améliorer, simplifier et moderniser l'actuel dispositif de production et de valorisation des enquêtes de conjoncture de l'Insee, dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

2.3.1. Innovations de gestion

- Introduction, à partir de l'exercice 2008, d'une nouvelle occurrence de collecte en août, pour toutes les enquêtes de conjoncture européennes : « Industrie », « Services », « Commerce de détail », « Bâtiment », de même que pour l'enquête de conjoncture auprès des ménages.
- Extension progressive du site de collecte et retour d'information par internet aux enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail » en 2007 (ouverture de ce dispositif en juin 2007 simultanément pour les deux enquêtes) puis à partir de 2008 pour toutes les autres enquêtes de conjoncture, et notamment l'enquête « Investissement dans l'industrie ».
- Travaux en vue du prochain changement de nomenclature : définition des secteurs, prise en compte de la modification du code APE de 4 à 5 positions, études sur la rétroplation des données sectorielles en nouvelle nomenclature, adaptation des programmes informatiques...
- Travaux sur la cohérence interne et externe des enquêtes de conjoncture.
- Contacts plus étroits avec les entreprises des strates exhaustives, en vue de favoriser leur participation.
- Examen d'un allègement de la charge de réponses des entreprises par un recueil des constantes structurelles (chiffres d'affaires, effectifs), à partir des Enquêtes Annuelles d'Entreprises, et non depuis les questionnaires d'enquêtes comme actuellement.
- Examen de nouvelles simplifications de questionnaires, notamment pour l'enquête « Investissement dans l'industrie », avec un possible allègement du questionnaire de juillet.
- Modernisation des Informations Rapides « Services », « Commerce de détail » et « Commerce de gros », pour intégrer d'éventuels nouveaux indicateurs synthétiques (indicateur du climat des affaires, indicateur de retournement).
- Travaux de modernisation de l'application informatique de gestion.

2.3.2. Innovation de produits

- Étude de faisabilité d'un nouvel indicateur du climat des affaires pour l'enquête de conjoncture « Commerce de détail ».
- Étude de faisabilité de nouveaux indicateurs de retournement pour les enquêtes de conjoncture « Services » et « Commerce de gros ».
- Diffusion de nouveaux Insee Méthodes, pour les enquêtes de conjoncture « Investissements dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment ».

2.3.3. Le développement de l'insertion européenne

Au cours des années 2007 et 2008, les travaux du groupe des experts nationaux des enquêtes de conjoncture entreprises et ménages coordonnés par la DG-ECFIN porteront notamment sur la nouvelle nomenclature NACE et ses implications pour les enquêtes de conjoncture, la couverture du secteur des services, l'enquête pilote dans le secteur des services financiers, les questions quantitatives sur les prix, les progrès dans l'harmonisation européenne des questionnaires d'enquêtes et la construction d'indicateurs synthétiques à partir de modèles à facteurs dynamiques.

Par ailleurs, à l'initiative de l'Insee, relayant auprès de la Commission européenne le souhait exprimé par certaines fédérations professionnelles, la DG-ECFIN s'est engagée à publier des données sectorielles détaillées pour les différentes enquêtes de conjoncture européennes. Ces informations sont publiées depuis janvier 2007, à l'adresse :

http://ec.europa.eu/economy_finance/indicators/business_consumer_surveys/bcsseries_en.htm

L'Insee participera par ailleurs à deux groupes de travail coordonnés par la DG-ECFIN : l'un sur les modalités de mise en œuvre du prochain changement de nomenclature pour les enquêtes de conjoncture européennes, l'autre sur les questions quantitatives sur l'inflation dans l'enquête de

conjoncture auprès des ménages. La division des enquêtes de conjoncture participera également à un groupe de travail de l'OCDE dans l'objectif de rédiger un manuel de référence sur le mode de collecte par internet.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

En 2008, la division effectuera les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Taille de l'échantillon	Obligatoire	Communautaire
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans les services	4 500 entreprises	Oui	Oui
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans l'industrie	4 000 entreprises	Oui	Oui
Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4 000 entreprises	Oui	Oui
Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie	4 000 entreprises	Non	Non
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans le commerce de détail et le commerce et réparation automobile	3 750 entreprises	Oui	Oui
Enquête bimestrielle sur la situation et les perspectives dans le commerce de gros	3 000 entreprises	Non	Non
Enquête mensuelle sur la situation et les perspectives dans l'industrie du bâtiment (cogérée avec la FFB)	2 500 entreprises	Non	Oui
Enquête trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP en collaboration avec l'Insee)	2 000 entreprises	Non	Oui
Enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans l'artisanat du bâtiment	1 500 entreprises	Non	Non
Enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans la construction immobilière	1 000 entreprises	Non	Non

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

Sans objet.

3.3 Autres travaux

Sans objet.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure.

Plusieurs allègements de questionnaires ont néanmoins été initiés les années précédentes, lesquels seront encore poursuivis en 2007 et 2008, notamment pour l'enquête « Investissement dans l'industrie », avec un possible allègement du questionnaire de juillet (suppression des blocs nature des investissements, évolution des dépenses informatiques, évolution des dépenses en recherche développement), ou encore pour les enquêtes de conjoncture du secteur tertiaire et de la construction, avec un allègement des questions sur les retards et délais de paiement.

La division des enquêtes de conjoncture poursuit par ailleurs l'extension progressive du site de collecte et de retour d'information par internet à l'ensemble des enquêtes de conjoncture auprès des

entreprises. Initiée en janvier 2004 avec l'enquête de conjoncture « Commerce de gros », puis l'enquête de conjoncture « Industrie » en novembre 2005, l'enquête de conjoncture « Services » en mai 2006, l'extension de la collecte par internet se poursuit en 2007 pour les enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail » (ouverture de ce dispositif en juin 2007 simultanément pour les deux enquêtes) pour ensuite être proposée à partir de 2008 à toutes les enquêtes de conjoncture, et notamment l'enquête « Investissement dans l'industrie ».

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la DDAR et les Directions régionales de l'Insee.

5.2 Aspects « environnement »

Sans objet.

5.3 Aspects « européens »

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté européenne. Les résultats agrégés sont transmis à la Commission Européenne, à la Direction Générale des Affaires Économiques et Financières.

6. Diffusion des travaux

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, mises en ligne sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les résultats détaillés des enquêtes de conjoncture européennes sont également diffusés sur le site internet de la Commission européenne :

http://europa.eu.int/comm/economy_finance/indicators/businessandconsumersurveys_en.htm

ou de l'OCDE, à l'adresse : <http://www.oecd.org/std/bt-coi/coordination>

La plupart des séries des enquêtes de conjoncture sont mobilisables à partir de la Banque de Données Macroéconomiques (BDM). Ces séries sont désormais librement accessibles sur le site internet de l'Insee (BDM2).

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes et Point de Conjoncture*. Certains travaux plus approfondis font l'objet de publications ponctuelles dans des revues d'économie.

Enfin, la méthodologie est précisée dans des volumes publiés dans la collection Insee Méthodes, en version bilingue français - anglais, et mis à disposition sur le site internet de l'Insee. Des volumes méthodologiques sur les enquêtes de conjoncture « Commerce de détail », « Commerce de gros », « Bâtiment » et « Industrie » sont actuellement disponibles, suivront des ouvrages sur les enquêtes « Investissement dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment » à partir de 2008.

La mise en production conjointe du site de collecte et de consultation des résultats par internet (pour les enquêtes de conjoncture « Commerce de gros », « Industrie », « Services », puis en juin 2007 pour les enquêtes de conjoncture « Bâtiment » et « Commerce de détail », et à terme à l'ensemble des enquêtes de conjoncture) et du Portail entreprises (<http://entreprises.insee.fr>) enrichit les informations conjoncturelles (nationales, européennes et internationales) mises à disposition des entreprises et des internautes et en simplifie grandement l'accès.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Réponses aux demandes européennes	Division des enquêtes de conjoncture.		Extensions sectorielles d'enquêtes (enquête « Services »), évolutions de questionnaires, mise à disposition précoce de résultats d'enquêtes, réalisation d'enquêtes spécifiques, selon demandes de la Commission européenne.	Extension de l'enquête « Services » au transport routier de marchandises : février 2006. Harmonisation des questionnaires de quatre enquêtes européennes : janvier 2004. Enquête quinquennale sur les perspectives de croissance et de création d'emplois dans l'Union européenne : exécutée en 2004. Résultats transmis chaque mois à la CE.
Collecte et consultation des résultats par Internet des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises	Division des enquêtes de conjoncture.		Après l'ouverture du site à la première enquête, extension progressive aux autres enquêtes de conjoncture.	Ouverture : - « Commerce de gros » : janvier 2004. - « Industrie » : novembre 2005. - « Services » : mai 2006. - « Bâtiment » et « Commerce de détail » : juin 2007.
Démarche qualité	Division des enquêtes de conjoncture.		Renforcement du suivi en continu des échantillons ; enrichissement et suivi systématique d'indicateurs de qualité.	Démarche en continu.
Participation au diagnostic conjoncturel : analyse économique des séries, prévisions à court terme sur leur base.	Division des enquêtes de conjoncture.		Analyses conjoncturelles, comparaison avec des données extérieures, réalisation de prévisions dans le cadre de la préparation des <i>Points et Notes de conjoncture...</i>	Indicateur du climat des affaires : - « Commerce de gros » : juillet 2006. - « Bâtiment » : juin 2007. - « Commerce de détail » : programmé en 2007/2008. Indicateur de retournement : - « Bâtiment » : juin 2007 - « Services » et « Commerce de gros » : programmé en 2007/2008.
Communication méthodologique sur les enquêtes et leurs utilisations	Division des enquêtes de conjoncture.		Rédaction de volumes (Insee méthodes, en français et en anglais) décrivant les enquêtes et leur utilisation en analyse conjoncturelle ; dossiers de <i>Notes de conjoncture</i> , articles, ...	Insee Méthodes : - « Commerce de détail » : octobre 2005. - « Commerce de gros » : février 2006. - « Bâtiment » : mai 2006. - « Industrie » : avril 2007. - « Investissements dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment » : programmé en 2008.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Evolutions et réécriture de l'application Conjoncture	Division des enquêtes de conjoncture.		Préparation des évolutions de l'application informatique Conjoncture (évolutions ponctuelles, adaptation à l'ouverture d'une collecte par Internet, intégration des évolutions de nomenclatures nationales et internationales, aménagement de l'application Paradox)	Démarche en continu.

Thèmes émergents : définition de nouvelles actions de modernisation (à venir), dans le prolongement du programme à moyen terme 2004-2008.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Direction générale des entreprises (DGE)

. Service des études et des statistiques industrielles (Sessi)

1. Exposé de synthèse

Le programme statistique du Service des études et des statistiques industrielles pour 2008 est très fortement marqué par la préparation du programme Resane, qui doit être opérationnel en 2009.

Le changement de règle de traitement des donneurs d'ordre dans le cadre de la nouvelle nomenclature d'activités, connu au début du printemps 2007, a amené le SESSI à revoir sa stratégie de prise en compte du changement de nomenclature dans ses travaux statistiques. L'ensemble des enquêtes statistiques réalisées par le service en 2008 le seront dans le cadre de la nomenclature actuelle, qui est celle en vigueur en 2007, année sur laquelle porte les observations réalisées en 2008 pour l'essentiel. Le basculement des opérations en nouvelle nomenclature aura donc lieu en 2009, de façon concomitante avec Resane. En 2008, le SESSI analysera la manière de prendre en compte les nouvelles règles de classement des donneurs d'ordre, et son impact sur le partage entre industrie d'une part, commerce et services d'autre part.

Même si cela ne se traduira pas de façon visible pour les utilisateurs en 2008, la préparation du changement majeur que représente Resane mobilisera la plus grande partie des moyens de conception statistique et de développement informatique du service en 2007. Dès 2009, le dispositif d'enquêtes annuelles du service s'inscrira dans le dispositif d'ensemble prévu par Resane. A cette occasion, le Sessi souhaite, au-delà de ce qui est strictement indispensable dans le cadre du programme d'ensemble de la statistique publique d'entreprise, améliorer de façon très sensible la qualité de la description de la production des entreprises industrielles, et en particulier assurer une meilleure cohérence entre le partage du chiffre d'affaires en branche d'activité (tel que décrit actuellement dans l'enquête annuelle d'entreprise) et la description fine de la production en produit (tel que décrit actuellement dans les enquêtes annuelles de branche).

Compte tenu de cette charge de travail, le Sessi n'entreprendra pas, en 2008, d'enquête thématique nouvelle ; les deux enquêtes sur l'innovation dans l'industrie (CIS2006) et la production de déchets non dangereux par les établissements industriels, dont la collecte débutera au dernier trimestre 2007 se poursuivront au début de l'année 2008, avec comme objectif de fournir les résultats dans des délais compatibles avec nos obligations européennes.

Enfin, le développement de la collecte par Internet se poursuivra, en proposant celle-ci dans le cadre de nouvelles enquêtes.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Les enquêtes de branche

Le dispositif d'enquêtes de branche, tant mensuelles que trimestrielles et annuelles, est entrée dans une phase de maintenance. En 2008, l'évolution majeure sera celle induite par la prise en compte de la nouvelle nomenclature, mais aussi la préparation du changement de base de l'indice de la production industrielle. Ces deux événements pourront conduire en particulier à des adaptations des séries témoins suivies en enquêtes mensuelles.

En 2007, comme chaque année, le Sessi a été amené à reprendre quelques enquêtes effectuées précédemment par des organismes professionnelles dans le cadre d'un visa accordé par le service. Ces reprises ont concerné en particulier des branches de la porcelaine et de la céramique, du textile, de la mécanique, et des industries diverses.

L'enquête CIS2006 sur l'innovation

Cette enquête sera lancée à l'automne 2007 pour s'achever en juin 2008, date fixée par le règlement européen pour la fourniture des résultats. Cette enquête sera la deuxième à être réalisée dans le

nouveau cadre réglementaire européen, qui prévoit un suivi biennal (au lieu de quadriennal), avec toutefois une alternance de suivi léger et de suivi plus lourd (comparable aux exercices CIS actuels). L'enquête CIS2006 est de type « suivi léger », même si l'importance de la demande au niveau européen conduit Eurostat à souhaiter un suivi régulier de type complet. Par ailleurs, pour assurer la comparabilité avec les résultats de l'enquête CIS4, cette enquête sera menée dans le cadre de la version non rénovée du manuel d'Oslo. Cette enquête sera réalisée par le Sessi pour l'ensemble du champ de l'industrie, y compris les industries agroalimentaires. Les obligations européennes ne portent que sur les seules entreprises de plus de 50 salariés de ce secteur, compte tenu des dérogations obtenues par la France dans l'application du règlement sur l'innovation (1450/2004, de la Commission). Cependant, l'observation portera sur les entreprises de 20 salariés et plus. La dimension spatiale sera prise en compte de façon à pouvoir étudier la pertinence de quelques indicateurs au niveau territorial et notamment régional.

L'enquête sur la production de déchets non dangereux

La France doit fournir tous les deux ans un ensemble de données sur la production de déchets, dans le cadre du règlement européen relatif aux statistiques sur les déchets (CE N° 2150/2002) du 25 novembre 2002. En conformité avec différents avis du Cnis, la coordination d'ensemble de la réponse est assurée par l'IFEN, auquel les différents services statistiques fournissent les informations nécessaires dans leur secteur d'activité. Le Sessi lancera donc à l'automne 2007 une enquête permettant d'évaluer la production de déchets non dangereux non organiques dans les établissements industriels, y compris ceux des industries agroalimentaires. La collecte se poursuivra au début de l'année 2008, avec un objectif de fournir les résultats à l'IFEN dans un délai lui permettant de respecter le calendrier de la réponse au règlement européen, à savoir une réponse avant la fin du mois de juin 2008.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

Suivant les résultats des études de faisabilité en cours en 2007, le Sessi participera à la conception des traitements permettant de produire à partir des données d'assiette de la taxe professionnelle, des données sur les immobilisations par établissements.

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Les travaux préparatoires à Resane, déjà largement entamés en 2006 et 2007, devront être poursuivis en 2008, pour permettre le lancement dans des conditions satisfaisantes de l'enquête annuelle de production qui se substituera aux enquêtes annuelles de branche et d'entreprises en 2009.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

L'Enquête annuelle d'entreprise sera lancée, en 2008 sur l'exercice 2007. Dernière enquête de la quatrième génération, elle sera réalisée comme en 2007 en nomenclature intermédiaire. Les adaptations seront réduites au minimum, pour consacrer le maximum de moyens de conception statistique et de développement informatique à la réussite du programme Resane.

Les enquêtes menées auprès des établissements - l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement (Antipol) – seront réalisées en nomenclature actuelle. Les travaux préparatoires au basculement en nouvelle nomenclature seront réalisés en 2008, et une attention particulière sera apportée à la qualité du classement en nouvelle nomenclature de l'activité principale des établissements

Les enquêtes de branche (mensuelles, trimestrielles, annuelles) seront reconduites avec les principales modifications signalées au § 2.

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

RAS

3.3 Autres travaux

RAS

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Cet allègement est bien évidemment un souci constant du service, et la rénovation des statistiques structurelles (programme Resane) y contribuera fortement.

Une étude, visant à mieux cerner les attentes des entreprises en matière de réponse aux enquêtes via Internet, ainsi que leurs motivations pour utiliser ce mode de réponse, réalisée en 2002, mettait en évidence le gain de temps qu'y trouvent la plupart des entreprises utilisant ce mode de collecte.

La réponse via Internet à l'ensemble des enquêtes de branche, mensuelle ou annuelle, ainsi qu'à l'enquête sur les consommations d'énergie est maintenant proposée aux entreprises, et le développement de ce mode de collecte est un objectif prioritaire du service. Les progrès sont réguliers, et les taux de réponse via Internet approchent les 60 % pour les enquêtes mensuelles et dépassent 35 % pour les enquêtes annuelles. Ce mode de réponse a aussi été proposé aux entreprises dans le cadre de certaines enquêtes thématiques en 2006 et 2007.

En 2008, cette possibilité de réponse via Internet sera ouverte pour l'enquête Antipol ; à l'exception de l'enquête annuelle d'entreprise, la réponse via Internet sera donc en 2008 offerte pour l'ensemble des enquêtes du service. En 2009, lors du passage à Resane, cela sera possible pour toutes les enquêtes du service.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects régionaux et locaux

Dans le cadre du programme Resane, et si les conclusions des études de faisabilité réalisées en 2007 sont positives, le Sessi participera en lien avec le département de l'action régionale de l'Insee aux travaux permettant d'enrichir la base Clap (connaissance locale de l'appareil productif) de données sur les immobilisations par établissement.

Pour répondre à une demande forte, tant au niveau national que communautaire, l'enquête CIS2006 permettra de disposer, en 2008, de quelques informations pertinentes sur l'innovation au niveau régional.

5.2. Aspects environnement

Dans le domaine de l'environnement, le Sessi conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, est de 3 ans (dernière modification du règlement SBS). Le recensement de ces dépenses courantes a été fait en 2005, sur l'exercice 2004. En 2008, l'enquête réalisée s'intéressera donc aux dépenses d'investissement.

On peut aussi rappeler la réalisation, au dernier trimestre 2007 et début 2008, d'une enquête sur la production de déchets non dangereux par les établissements industriels, présentée au § 2.1.

5.3. Aspects européens

En 2008, le Sessi poursuivra bien évidemment ses efforts pour assurer la fourniture, à partir des enquêtes mensuelles de branche, des données nécessaires à la production des indicateurs conjoncturels (IPI et ICOM notamment) dans les délais prévus par le règlement européen sur les statistiques conjoncturelles.

Dans le cadre du règlement européen sur les statistiques structurelles, le Sessi transmet à l'Insee les données préliminaires (à fournir dans un délai de 10 mois) sur l'industrie (hors IAA). Il fournit aussi à l'Insee les données sur les consommations d'énergie et les investissements anti-pollution dans l'industrie (hors IAA) tirées des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol), à transmettre à Eurostat dans le cadre du même règlement.

Le Sessi poursuivra ses efforts pour consolider les progrès importants réalisés en 2006 dans le cadre de la réponse française au règlement Prodcum ; la réponse française, dont le Sessi a la charge, est maintenant considérée comme « bonne » par Eurostat.

Enfin, le Sessi continuera d'introduire plus systématiquement la dimension européenne dans ses produits de diffusion : études, publications, cédérom, données disponibles sur l'Internet et en interne sur les Intranets du ministère.

6. Liste des publications

Le Sessi a pour mission de porter les statistiques et les études qu'il produit à la connaissance des utilisateurs, tant internes qu'externes, grâce à des outils et des produits standard d'information. Il édite des publications et des cédéroms. Il diffuse des informations sur le site Internet du ministère délégué à l'industrie.

La réalisation des publications sur support papier reste un axe central de la politique de diffusion du Sessi ("4 pages", "Chiffres clés analyse", "Chiffres clés référence", etc.).

L'orientation vers l'Internet est l'axe majeur du développement de l'offre du Sessi. La quasi-totalité de l'offre de données du Sessi est dorénavant disponible sur ce média, et téléchargeable facilement.

Liste des publications réalisées en 2006

Le catalogue complet de ces publications figure sur le site du Sessi (<http://www.industrie.gouv.fr/sessi>).

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, et ne reprend pas en particulier les publications régulières correspondant notamment aux publications des résultats des enquêtes annuelles, ou les publications régulières de conjoncture ou des différents tableaux de bord publiés semestriellement ou annuellement.

« 4 Pages » (papier et internet)

Le Sessi a publié 19 numéros en 2006 :

- Rapport CPCI 2005 n° 213
- La production industrielle en 2005 n° 215
- Pas de frontières pour les groupes performants n° 216
- L'immatériel au cœur de la stratégie des entreprises n° 217 (versions française et anglaise)
- La concentration des groupes n° 219
- L'industrie manufacturière en 2005 n° 220
- La taille et l'organisation en groupe, catalyseurs de l'immatériel n°221 (également en anglais)
- L'innovation dans l'économie n°222
- TIC et productivité des entreprises n°223
- Rapport CPCI 2006
- L'image de l'industrie (enquête Crédoc)
- Les ménages et les TIC (enquête EPCVM)
- Les bateaux de plaisance n° 214
- La chimie organique n° 218
- Le verre (à venir)
- Quatre notes de conjoncture en mars, juin, septembre, décembre

Documents d'analyse (papier et internet)

L'industrie en France, publié dans la collection « Références » de l'Insee
L'état de l'industrie (rapport CPCI)

Documents sectoriels (papier et internet)

Synthèses sectorielles chiffrées :

- Le bois en chiffres
- La sous-traitance industrielle en chiffres
- L'emballage en chiffres
- Le textile en chiffres (à venir)

- La parachimie en chiffres (à venir)
 - Les arts de la table en chiffres (à venir)
- Étude approfondie :
- Les matériaux de construction (internet seulement en 2006)

Tableaux de bord (internet et, parfois, papier)

Le commerce électronique
L'innovation (deux éditions en juillet et novembre)
L'emploi industriel (quatre éditions en mars, juin, septembre et décembre)

Résultats d'enquêtes (internet et, parfois, papier)

EAE 2004 (définitif) internet et papier
EAE 2005 (provisoire)
Antipol 2005
Entreprises selon l'origine du capital en 2003
Entreprises selon l'origine du capital en 2004 (à venir)
Enquêtes de branches, mensuelles, annuelles et fiches produits

Cédéroms

Sessi régions

Liste des publications (papier et / ou Internet) réalisées ou envisagées en 2007

4 Pages » envisagés, papier et internet

Une quinzaine seront réalisés en 2007, parmi ceux proposés ci-dessous.

Thématiques :

- Valorisation EACEI : ICS
- Valorisation Antipol : ICS
- Les premiers résultats de l'EAE 2006
- Valorisation de l'enquête EPCVM (les ménages et les Tic)
- Les difficultés de recrutement
- La mobilité géographique des salariés
- Les services associés aux produits industriels
- Analyse structurelle de l'évolution de l'emploi
- La production industrielle en 2006
- TIC et PMI
- TIC et relations externes des entreprises
- Changements organisationnels dans l'industrie et TIC
- Gestion des connaissances
- Effets incitatifs des droits de propriété intellectuelle
- Effets incitatifs des brevets, comparaison internationale
- Politiques d'incitation à l'innovation (JEI, CIR, pôles de compétitivité)
- Les déterminants de la capacité à exporter
- L'origine du capital dans les groupes
- Les entreprises de moins de 20 salariés dans l'industrie
- Cadrage macro (Enquête services)
- Qualité des services aux entreprises
- Les marques, la contrefaçon
- Rapport CPI 2007 : G Honoré

Sectoriels :

- Le textile (fin 2007, début 2008)
- Le décolletage
- Les composants électroniques
- L'habillement

Supplément conjoncture

Quatre notes de conjoncture en mars, juin, septembre et décembre.

Recueil d'études thématiques, papier et internet

Rapport CPCI et l'Industrie en France

Les dossiers traités dans ces ouvrages restent à définir.

Recueil d'études sur l'EAE

- Les résultats définitifs de l'EAE 2005
- Les entreprises selon l'origine du capital

Les « Synthèses sectorielles chiffrées »

- L'industrie du luxe (tableau de bord)
- L'industrie des biens de consommation (tableau de bord)
- La carrosserie industrielle
- Le secteur des Tic
- L'industrie du papier et du carton
- L'industrie de l'équipement automobile
- Les façonniers de l'habillement
- Les fournisseurs de la construction
- La sous-traitance industrielle
- Les industries graphiques
- L'industrie de l'ameublement
- L'industrie chimique

Les analyses sectorielles approfondies

- Les meubles en kit
- Service industriel du travail des métaux
- Parfumerie, cosmétiques

Sur le net seulement

Seront diffusés uniquement sur Internet :

- Les résultats détaillés des enquêtes: EACEI, Antipol, EAE, enquête sur les services, des enquêtes de branche, les fiches Produits ;
- Lorsqu'une enquête non réalisée par le Sessi est reprise largement dans des travaux, un lien sera introduit sur le site du producteur : cas des résultats de l'enquête COI-Tic ;
- La présentation sectorielle de l'industrie à partir de l'EAE, des EB et du commerce extérieur ;
- Les tableaux de bord de l'emploi, de l'innovation (réaliser une nouvelle maquette) et du commerce électronique.

7. Récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "changements organisationnels et informatisation" (COI-TIC)	Département DAT Insee - DARES - SESSI - SCEES - CERREQ - CEE	Fin 2005- début 2006	Renouvellement (partie COI)	Participation prévue aux phases de conception et d'exploitation, collecte centralisée par l'Insee pour la partie entreprise
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	SESSI, SCEES	Annuel	Règlement européen 808/2004 du 21/04/04	Volet TIC de l'enquête COI-TIC pour réponse sur 2005 enquête TIC 2007 pour réponse sur 2006. Participation du Scees aux phases de préparation et d'exploitation

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Application des règlements européens sur l'environnement	SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	Premier dispositif coordonné par l'Ifen s'appuyant sur les déclarations des déchets dangereux adressées aux Drire et sur une enquête Ademe sur les déchets industriels. Second dispositif bâti sur les déclarations aux Drire pour les déchets dangereux, sur une enquête Sessi pour les déchets banals et sur un dispositif ad hoc pour les déchets organiques des IAA.
Enquêtes thématiques	SESSI - SCEES - SESP	A déterminer.	Selon actualité et demandes européennes.	Participation : à l'enquête Moyens et modes de gestion de l'immatériel en 2004-2005 CIS4 en 2005 et innovation légère en 2007 (préparation et exploitation) COI-TIC en 2005-2006, TIC en 2007 (préparation et exploitation)
Enquête "Innovation"	SESSI-SCEES	CIS4 en 2005	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Participation aux phases de préparation et exploitation. Collecte centralisée par le SESSI sur l'ensemble du champ sectoriel
Enquête légère sur l'innovation	DEPP-SESSI-SCEES	En 2007 sur 2006 puis 2011 sur 2010.	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Mise en œuvre centralisée par le Sessi en 2007
Enquête annuelle d'entreprise (EAE) Premiers résultats : juillet n+1 Résultats définitifs : décembre n+1	Sessi		Permanent	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquêtes de branches, mensuelles, trimestrielles, annuelles (IPI, Icom, Prodcom)	Sessi		Permanent	
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	Sessi		Permanent	
Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement (Antipol)	Sessi		Permanent, tous les trois ans investigation sur les dépenses courantes	
Travaux sur le devenir de l'EAE : - échantillonnage dans l'EAE - stratégie « petites entreprises » - données administratives en substitution aux données statistiques	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004	
Elaboration d'une stratégie permettant une plus grande complémentarité EAE/enquêtes de branches (ventilation du chiffre d'affaires)	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004	
Travaux en lien avec les groupes d'entreprises : - ventilation des statistiques d'entreprises selon la variable groupe - observation de quelques variables directement au niveau groupe - profilages de quelques groupes pour redéfinir des unités entreprises - mise à disposition de statistiques nouvelles et régulières sur la mondialisation de l'économie - travaux préparatoires à la constitution d'un répertoire de groupes	Sessi		En continu, en étroite collaboration avec l'Insee, premières données disponibles en 2004-2005 Enquête immatériel en 2004-2005	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Suivi de la démarche qualité pour les enquêtes de production	Sessi		En continu, rapports annuels et comptes rendus réguliers au comité du label du Cnis ; en 2004, seul un rapport sera établi (non présenté au comité du label) en 2005, présentation du rapport annuel au comité du label	
Refonte du répertoire Ful (projet Ful4)	Sessi		Première mise en production au début 2005	
Refonte des logiciels de traitement et de diffusion des enquêtes de production (projets EB4, Visas-EB, Adopa et StatEB)	Sessi		Premières mises en production au début 2005	
Mise en fonction d'un serveur de nomenclatures (projet nomenclatures)	Sessi		Premières fonctionnalités disponibles en 2006	
Régionalisation des EAE	Sessi		En continu, rapport d'étape publié en 2003 et 2004	
Révision des nomenclatures (échéance 2007)	Sessi		En continu ; élaboration des propositions sur le champ industrie en juin 2004.	

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

. Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL)

. Observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérales (OCASPL)

1. Exposé de synthèse

L'observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérales a qualité de service statistique ministériel (SSM). Il est rattaché à la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL) du MINEFE. C'est un bureau de la sous-direction A au sein de cette Direction. Pour ce qui concerne l'industrie, son rôle statistique porte, outre sur les TPE/PME, sur les entreprises artisanales, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les « très petites entreprises industrielles » (moins de 20 salariés).

L'observatoire n'effectue pas d'enquête statistique directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes.

Dans les industries agricoles et alimentaires, les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont celles de la section "Industries alimentaires" de la NAF Rév1 (division 15 de la NAF) à l'exception de la vinification (classe 15.9G). Selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 1 à 95 %).

Dans l'industrie (NAF 17 à 37), les activités relevant de l'artisanat concernent la quasi-totalité des activités à l'exception de l'édition (NAF 21.1), de l'imprimerie de journaux (NAF 22.2A), d'une partie de la fabrication pharmaceutique de base (24.4A), de la fabrication de médicaments (24.4C), de la fabrication de verres de lunetterie et de contact (partie de 34.4A).

Les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, est inscrite au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers (statistiques sur les inscrits) est assurée par l'exploitation du répertoire Sirene où une variable permet de distinguer les activités artisanales et de déterminer la classe de cette activité selon la nomenclature NAFA (nomenclature des activités française de l'artisanat)

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations de la base SUSE de données fiscales et de la base FICUS qui en est issue, ainsi que la base des « liaisons financières » (LIFI). Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi ainsi que les EAE. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

Le rapport du groupe technique piloté par la DCASPL sur « Les statistiques régionales et locales de l'artisanat », prévoit, pour l'avenir deux types d'exploitation économique pour les entreprises artisanales, par appariement de fichiers (données fiscales...) :

- champ des inscrits au titre d'une activité principale artisanale,
- champ de l'ensemble des inscrits, en dissociant les inscrits au titre d'une activité principale et les inscrits au titre d'une activité secondaire.

Les conclusions du rapport de ce groupe de travail ont été approuvées par l'inter-formation « Statistiques d'entreprises » du Cnis et ont fait l'objet d'un avis. Elles sont appliquées par les statisticiens de la DCASPL.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous direction.

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

RAS

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

Les travaux s'orientent notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité (exploitation de FICUS). Des travaux vont se mettre en place pour mieux connaître la conjoncture des très petites entreprises (notamment créations mensuelles d'entreprises dans l'artisanat), travaux d'études sur les défaillances, les reprises....

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

Rubrique sans objet

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

- Tabulation du répertoire Sirene, adaptation à SIRENE 3, voir ci-dessus
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des fichiers BIC, BNC, SUSE, FICUS, LIFI
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation de l'enquête « Emploi »
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Cette rubrique ne concerne pas l'observatoire qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

L'observatoire mobilise de façon intensive les sources existantes, pour l'essentiel les sources administratives, pour répondre aux demandes d'informations statistiques émanant notamment du Cabinet et pour diffuser les données existantes sur support papier (série « Chiffres clefs » notamment) et sur le web.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1- Aspects "régionaux et locaux"

Les besoins de la DCASPL amènent à développer les études régionales et départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat. Une étude sur les densités régionales des micro-entreprises sera menée. Des travaux de participation à des études régionales sont menés.

5.2. Aspects environnement

Il n'est pas prévu de développement particulier sur ce sujet.

5.3 Aspects "européens"

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandations du 3 avril 1996 et du 6 mai 2003) permet désormais de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les pays membres (notamment banque de données Newcronos, d'Eurostat). Les règlements possèdent chacun une annexe spécifique à l'industrie. Une rediffusion de ces données est assurée par la DCASPL, un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagées.

La DCASPL n'est pas chargée de transmettre des données statistiques à Eurostat.

6. Liste des principales publications récurrentes en 2008

- Guide de la grande et moyenne distribution en France - Edition 2008-2009
- Chiffres clefs du commerce (actualisation annuelle sur papier et sur le site <http://www.pme.gouv.fr/>).
- Chiffres clefs des services (annuel sur papier et sur le site).
- Chiffres clefs de l'artisanat (annuel sur papier et sur le site).
- Chiffres clefs des activités libérales (annuel sur papier et sur le site).
- Chiffres clefs des PME/TPE (annuel sur papier et sur le site).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

L'objectif général du programme à moyen terme 2004-2008 était de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux et des petites entreprises, afin de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

De ce point, une meilleure approche des critères permettant de caractériser l'indépendance des entreprises a été adoptée. Il en résulte une analyse économique des secteurs largement améliorée.

Les partenariats avec d'autres organismes (Oséo, ACFCI, CCIP, CDC, Banque de France, APCE, ISM, ENS Cachan, OCDE notamment) ont permis de grossir de manière conséquente le nombre des études.

Ces études sont, soit réalisées en interne à la DCASPL, soit demandées à des services spécialisés du ministère (CGEFI notamment) ou à des prestataires extérieurs (prestataires de services spécialisés ou organisations professionnelles sur la base d'une convention). Dans ce cadre, vingt études ont été réalisées depuis 2006, autant sont en cours. Une petite dizaine sont à lancer en 2008. Les thématiques des études couvrent l'ensemble du champ de compétence de la DCASPL (équipement commercial, formation, simplifications, questions économiques et sociales, juridiques et immobilières, réseaux d'accompagnement, focus fréquent sur les comparaisons internationales).

Un grand nombre des études réalisées sont ensuite publiées sur le site Internet du ministère (« www.pme.gouv.fr ») de façon à valoriser les informations sur les PME. Certaines d'entre elles peuvent faire également l'objet d'un 4 pages électronique, dénommé « PME/TPE en bref » en ligne sur le site ministériel.

Par ailleurs, la DCASPL travaille en réseau avec les autres acteurs nationaux qui réalisent aussi des études sur les PME . A cet effet, elle effectue aussi un travail de veille pour le compte du ministère.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

- Direction générale de l'énergie et des matières premières
- . Observatoire de l'économie de l'énergie et des matières premières
- . Observatoire de l'énergie

1. Exposé de synthèse

Les enjeux des questions énergétiques sont aujourd'hui de première importance : garantir la sécurité d'approvisionnement dans un contexte géopolitique incertain, réorienter les choix en fonction des contraintes environnementales, et en particulier du réchauffement climatique, préserver la balance des paiements face à la flambée des cours internationaux, poursuivre l'ouverture des marchés déjà engagée... La demande en information statistique se fait particulièrement forte pour aider à préparer et mettre en œuvre les politiques énergétiques française, mais aussi européenne et internationale, tant les enjeux dépassent les frontières.

Le dispositif français s'attache à suivre principalement la production, les échanges internationaux, les consommations et les prix. Le bilan énergétique de la France est établi chaque année par l'Observatoire de l'énergie (OE) qui, au sein de la Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières (DGEMP) du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi est chargé, entre autres, de ce travail de synthèse, conçu selon des normes internationales et communiqué notamment à l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et à la Commission européenne (Eurostat). Ce bilan rassemble des données de production et distribution, obtenues auprès des entreprises spécialisées, mais aussi des données de consommation, qui font appel aux statistiques industrielles, agricoles ou des transports (ce volet ne sera pas développé ici).

Les évolutions en cours qui orientent le programme statistique sont essentiellement :

- l'ouverture des marchés, qui, en augmentant le nombre des acteurs, complexifie la collecte des données. En matière de prix, la disparition annoncée des tarifs réglementés impose une nouvelle enquête là où une observation très simple suffisait ;
- l'essor des énergies renouvelables, beaucoup plus multiformes et décentralisées que les énergies traditionnelles, qui oblige à de nouveaux développements du système d'information ;
- une demande accrue d'informations conjoncturelles : l'AIE, notamment, augmente sa pression pour obtenir des informations mensuelles lui permettant de mieux gérer les situations de crise, réelles (comme lors du cyclone Katrina) ou potentielles ;
- une demande renforcée d'indicateurs d'efficacité énergétique : la relance de la politique de maîtrise de l'énergie pousse à mieux analyser les consommations, et, en particulier, à essayer de quantifier si, « toutes choses égales par ailleurs », les entreprises et les ménages font des progrès dans ce domaine.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

L'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs finals professionnels sera complètement refondue, suite à la modification en cours des annexes de la directive du Conseil n° 90-977 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Désormais, un prix moyen sera calculé tous les six mois pour tous les consommateurs répartis en tranches de consommation. Cette réforme devrait s'imposer aux États membres à compter du 1^{er} janvier 2008.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs

L'OE collecte (via les Directions départementales de l'équipement) et exploite statistiquement une déclaration administrative des entreprises de distribution et transport de l'énergie électrique (NAF 40.1C et 40.1E). Cette déclaration décrit le réseau, les ressources en énergie et les livraisons effectuées.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Néant

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

L'Observatoire de l'Énergie réalise les enquêtes statistiques suivantes :

- l'enquête annuelle de branche sur les productions d'électricité (NAF 40.1A). Cette enquête permet entre autres de répondre à divers questionnaires internationaux, dont ceux de l'AIE et d'Eurostat, qui se présentent sous forme de bilans emploi ressource de l'électricité et des autres combustibles, avec un éclairage particulier donné à la production d'électricité (et de chaleur pour la cogénération) à partir de combustibles. Cette enquête est la seule à interroger les petits producteurs, capables de fournir une puissance d'appoint non négligeable. Elle est essentielle à l'évaluation de la sécurité d'approvisionnement électrique de la France dont les pouvoirs publics souhaitent disposer périodiquement afin d'éviter les pannes généralisées connues par certains pays en 2003.
- l'enquête annuelle de branche sur la « Statistique de l'industrie gazière » (NAF 40.2A et 40.2C). Dans son domaine, cette enquête a les mêmes finalités que celle sur l'électricité précitée.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (DRIRE, ADEME, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local.

5.2. Aspects « environnement »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier du fait de l'importance de la consommation d'énergie dans les émissions de gaz à effet de serre et de la politique de promotion des énergies renouvelables.

5.3. Aspects « européens »

L'OE est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Il répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels :

- indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz,
- contribution indirecte au questionnaire statistique sur charte de l'énergie,
- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
- efficacité énergétique,
- et certain des indicateurs structurels d'Eurostat.

L'importance prise par la politique énergétique a conduit Eurostat à déposer une proposition de règlement statistique (COM[2006] 850 final) pour officialiser l'obligation pour les États membres de transmettre leurs données. Ce règlement est en cours d'examen.

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France participe à différents travaux internationaux, dont on peut citer :

- Pétrole : poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative) visant à établir la « transparence des données sur le pétrole » (cf. <http://www.jodidata.org/>) ;
- Prospective : particulièrement pour répondre à une exigence de l'AIE, la France a mis en place un scénario énergétique « tendanciel ».

6. Liste des publications

Publications et notes récentes de l'Observatoire de l'énergie, accessibles aussi sur Internet :

- « CO2 et énergie – Repères » (édition 2007) (octobre 07),
- « Prix des énergies en France » (août 2007),
- « Prix du gaz et de l'électricité en Europe au 1er janvier 2007 » (août 2007),
- « Les Français et l'énergie - Baromètre d'opinion de janvier 2007 » (août 2007),
- « Note de conjoncture énergétique » (mensuelle, sauf pour les mois de décembre et juin) ;
- « Electricité et politique énergétique : spécificités françaises et enjeux dans le cadre européen » (juillet 2007)
- « L'énergie en France - Repères » (édition 2007) (juillet 07),
- « La situation énergétique de la France » (mai 2007),
- « Bilan et facture énergétique de la France en 2006 » (avril 2007),
- « Les émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie dans le monde » (mai 2007)
- « Statistiques énergétiques France » (avril 07),
- « Statistiques énergétiques France » (avril 07),
- « L'électricité en France en 2006 : une analyse statistique » (avril 07)
- « Énergies renouvelables en France, 1970-2005 » (juin 2006).

Ouvrages

- « Tableaux des consommations d'énergie en France » (édition 2006, 25 €),
- « L'énergie dans les régions » (édition 2006, 29 €),
- « Bilans de l'énergie 1970-2004 » (édition 2005, 13 €)
- « L'énergie – Chiffres clés (édition 2004, 25 €), etc.

Hormis les ouvrages, les publications de l'Observatoire de l'énergie, ainsi que les données sur l'énergie rassemblées dans la base de données Pégase sont accessibles sur le site de la DGEMP (http://www.industrie.gouv.fr/energie/statisti/f1e_stats.htm).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Élaboration d'indicateurs d'efficacité énergétiques	Observatoire de l'Énergie		Demande européenne. Une directive est en préparation pour des indicateurs encore plus complexes	Mis en place depuis 2000 Réflexion en cours pour des évolutions à Eurostat
Suivi des énergies renouvelables	Observatoire de l'Énergie		Directive européenne 2001/77 du 27/09/01.	Mis en place fin 2004
Suivi des marchés ouverts de l'énergie	Observatoire de l'Énergie		Demande européenne.	Mis en place depuis 2001
Suivi de la cogénération	Observatoire de l'Énergie		Directive européenne 2004/8 du 11/02/04	En cours
Projet de suivi des prix de l'électricité et du gaz	Observatoire de l'Énergie		Directive européenne en projet, en vue d'établir des statistiques par tranche de consommation	Mise en place annoncée pour début 2008

Thèmes émergents :

Les évolutions en cours qui orientent le programme statistique sont essentiellement :

- l'ouverture des marchés, qui, en augmentant le nombre des acteurs, complexifie la collecte des données. En matière de prix, la disparition annoncée des tarifs réglementés impose une nouvelle enquête là où une observation très simple suffisait ;
- l'essor des énergies renouvelables, beaucoup plus multiformes et décentralisées que les énergies traditionnelles, qui oblige à de nouveaux développements du système d'information ;
- une demande accrue d'informations conjoncturelles : l'AIE, notamment, augmente sa pression pour obtenir des informations mensuelles lui permettant de mieux gérer les situations de crise, réelles (comme lors du cyclone Katrina) ou potentielles ;
- une demande renforcée d'indicateurs d'efficacité énergétique : la relance de la politique de maîtrise de l'énergie pousse à mieux analyser les consommations, et, en particulier, à essayer de quantifier si, « toutes choses égales par ailleurs », les entreprises et les ménages font des progrès dans ce domaine.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

- Secrétariat Général

. Service central des enquêtes et études statistiques (Scees)

Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

1. Exposé de synthèse

Les actions statistiques du Scees menées en 2008 s'articulent autour des quatre grands axes structurant le programme à moyen terme 2004-2008 dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA).

a) La participation aux opérations transversales menées au sein du système statistique d'entreprise continuera à mobiliser fortement le Scees en 2008.

Le Scees participera aux opérations liées à la refonte des statistiques annuelles d'entreprise, programme RESANE mené sous la coordination de l'Insee. En 2008, il sera notamment associé aux phases préparatoires à la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2009 du dispositif d'Élaboration de la statistique annuelle d'entreprise (ÉSANE), regroupant les opérations actuelles que sont l'enquête annuelle d'entreprise (EAE), le système unifié des statistiques d'entreprise (SUSE) et le système intermédiaire d'entreprises (SIE). En particulier il participera activement au transfert à la DR de l'Insee de Nantes des compétences et des connaissances sur les particularités des activités et des unités relevant de la compétence du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Il continuera également de contribuer activement aux travaux de mise en place des nouvelles nomenclatures d'activité et de produits coordonnés par l'Insee. Après une collecte des EAE en 2007 dans une nomenclature intermédiaire qui permet d'assurer le passage à la nouvelle version, 2008 sera l'année d'introduction de ces nouvelles nomenclatures. Une attention particulière devra être portée à la collecte et aux résultats diffusés. Les nombreuses applications informatiques affectées par ces évolutions devront être mises à niveau, réceptionnées et validées.

Le Scees sera également associé aux phases d'exploitation des enquêtes thématiques communautaires intersectorielles relatives aux années 2006-2007 et aux phases de préparation de celles qui se dérouleront en 2009. Il s'agit en premier lieu de l'exploitation de l'enquête « légère » communautaire sur l'innovation 2006, dont la collecte est assurée de façon centralisée par le Sessi d'octobre 2007 à janvier 2008. Il s'agit également de l'exploitation de l'enquête sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC 2007), dont la collecte réalisée par l'Insee aura lieu début 2008. Enfin sera également exploitée en 2008, l'enquête sur la production de déchets non dangereux de l'industrie en 2006 dont la collecte est assurée par le Sessi au deuxième semestre 2007. Le Scees suivra également la préparation de l'enquête 2007-2008 sur les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique qui sera réalisée en 2009 par l'Insee pour l'ensemble des services statistiques ministériels.

b) Afin de mieux satisfaire la réglementation européenne, le Scees a déjà amélioré à la couverture des enquêtes sur les dépenses en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Il poursuivra dans cette voie en 2008. Comme tous les trois ans, l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement réalisée en 2008 concernera également l'information sur les dépenses courantes.

En application du règlement statistique européen sur les déchets, un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen, avait été mis en place afin de transmettre en 2006, une réponse relative à l'année 2004. Cet exercice doit être renouvelé en 2008 sur l'année de constat 2006. Il s'appuiera pour les industries agricoles et alimentaires sur un dispositif plus complet. L'exploitation, faite par l'Ifen, des déclarations administratives pour la partie déchets dangereux sera poursuivie. La taille de l'échantillon de l'enquête sur les déchets non dangereux des industries agricoles et alimentaires, réalisée par le Sessi, a été augmentée afin d'améliorer la qualité des résultats. Un dispositif mixte (informations ou estimations professionnelles, résultats de l'enquête menée actuellement par le Scees sur les déchets organiques de l'industrie laitière) permettra de quantifier pour la première fois les déchets organiques produits par les industries agroalimentaires.

c) L'amélioration de la qualité de la production statistique continuera de constituer un élément important des travaux menés en 2008 avec un axe majeur concernant les enquêtes de branche. Les efforts accomplis par les organisations professionnelles et par le Scees se poursuivent afin de tenir le cap de la qualité. Il faudra en particulier veiller à consolider le respect de l'échéance de publication à 40 jours de l'indice de la production industrielle ainsi qu'à tenir les délais de la fin du mois de juin (n+1) pour une transmission à Eurostat de l'ensemble des séries relevant du règlement Prodcum.

Par ailleurs, l'élargissement progressif aux enquêtes déléguées aux organisations professionnelles des confrontations inter-sources, initié en 2006, se poursuivra permettant de vérifier la cohérence des résultats statistiques dans la nouvelle nomenclature d'activité.

Enfin le rapport d'évaluation de la charte de qualité des enquêtes de branche, rédigé annuellement depuis 2003 sera présenté en 2008 devant le comité du label afin d'obtenir le visa pour l'ensemble des enquêtes.

La recherche d'une meilleure représentativité de l'indice de la production industrielle sera confirmée. Après l'initialisation en 2005 de nouvelles séries dans le domaine du café, des légumes transformés, des pâtes préparées et des industries alimentaires diverses, trois domaines ont été introduits en 2007, (transformation du poisson, conserves de fruits, glaces et sorbets). L'extension au domaine des spiritueux se fera en 2008. L'introduction du vin devrait être étudiée fin 2007.

L'effort engagé, afin de transmettre un fichier Prodcum complet, sera renforcé afin notamment d'améliorer la qualité des informations estimées.

La confection d'un rapport type « bilan qualité » pour l'enquête annuelle d'entreprise continuera d'être réalisée selon les recommandations faites par l'Insee dans ce domaine. Dans le cadre du plan d'action Qualité mis en place par le Scees, l'enquête sur les petites coopératives agricoles de transformation et de commerce de gros ainsi que celle sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme donneront lieu en 2008 à la rédaction et à la diffusion d'un bilan qualité. En fin d'année 2008 également, il en sera de même des rapprochements EAE-Prodcum menés pour la première fois en nouvelles nomenclatures d'activités et de produits.

d) La fourniture d'un meilleur service aux utilisateurs couvre notamment l'amélioration des prestations du Scees en matière de diffusion et d'accès à l'information. Ainsi, la rénovation du site Internet Agreste engagée en 2006 facilite l'accès aux informations sur les IAA avec notamment l'introduction d'un accès thématique. Du côté des statistiques d'entreprise, les informations disponibles, encore majoritairement centrées sur l'enquête annuelle d'entreprise, ont été élargies en 2007 à l'enquête sur les consommations d'énergie. Pour les enquêtes de branche, l'effort engagé dès fin 2006 pour mettre en ligne les données Prodcum devra être poursuivi par une réflexion sur la diffusion des autres données de production annuelles ou mensuelles (Ipi). Le cédérom enrichi de l'enquête annuelle d'entreprise dans les IAA continuera à compléter ce dispositif.

L'exploitation annuelle des données comptables issues des déclarations Bic en deçà du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise bénéficie désormais de l'automatisation des procédures de publication et de la transmission plus rapide des données par l'INSEE et la DGI, permettant de réduire les délais de mise à disposition de l'information, désormais fixé à l'automne (n+2) pour l'année n.

Cet axe de travail couvre également la mise en œuvre de nouveaux moyens de collecte. L'expérimentation de collecte par internet démarré en septembre 2006 sur l'enquête charcuterie a été étendue début 2007 à l'ensemble des enquêtes directes existantes. Les enquêtes mises en place en 2007 le seront fin 2007-début 2008.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Le Scees participera en 2008 aux phases d'exploitation de l'**enquête intersectorielle** réalisée dans le **domaine de l'innovation** en 2007 dont la collecte, limitée à l'industrie est faite par le Sessi. Les résultats doivent être communiqués à Eurostat à l'été 2008.

Le Scees participera en 2008 également à la préparation de **l'enquête Innovation 2008** dont la collecte sera réalisée pour l'ensemble des services enquêteurs par le Sessi en 2009.

En 2008, le Scees participera à l'exploitation de **l'enquête** thématique intersectorielle **sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC 2007)** dont la collecte, réalisée par l'Insee, devrait se dérouler début 2008. Il participera à la préparation de l'enquête thématique intersectorielle 2007-2008 **sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le commerce électronique**. Cette opération s'inscrit dans un dispositif annuel couvrant la période 2007-2010 visant à répondre au règlement cadre européen du 21 avril 2004 sur les entreprises et la société de l'information. Dans le cadre de ce programme, des rubriques permanentes seront évaluées : développement des nouvelles technologies et intensité de leur utilisation au sein de l'entreprise ; types d'utilisation des TIC (commerce électronique, partage et échange d'information, plus généralement relations avec le monde externe à l'entreprise). Chaque année un de ces thèmes fera l'objet d'un développement particulier de sorte que le questionnaire de l'enquête sera rénové annuellement pour une part minoritaire en restant de taille constante. Pour l'année de constat 2007, un module spécifique sera consacré au commerce électronique.

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. La première réponse française en juin 2006, n'incluait aucune information sur les déchets organiques des industries agricoles et alimentaires. En 2008, le Scees apportera une première réponse sur ce point sur la base d'informations ou d'estimations professionnelles et d'une enquête qu'il réalise en ce moment sur les déchets organiques de l'industrie laitière. Pour les autres types de déchets, l'information transmise pour les industries agroalimentaires s'appuiera, comme précédemment, sur les déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire et sur l'enquête sur les déchets non dangereux de l'industrie réalisée en 2007 par le Sessi auprès d'un échantillon plus conséquent d'entreprises. Un bilan de ce dispositif sera fait ensuite avec l'ensemble des intervenants pour fixer les lignes directrices du dispositif à mettre en place en 2009 pour la réponse sur l'année de constat 2008.

En 2008, le Scees terminera la diffusion des résultats de l'enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme réalisée en 2007. Les informations collectées par cette enquête mise en place dans les années soixante-dix, sont particulièrement utiles pour mesurer l'importance des débouchés que constituent les fabricants d'aliments composés pour de nombreux produits d'origine agricole, et pour établir les bilans ressources-emplois par produits coordonnés par Eurostat. Ils servent également à caler un modèle annuel du Scees de simulation des incorporations en fonction des prix relatifs des produits. En 2007, la collecte de l'information a été étendue, à la demande de certains utilisateurs, aux matières premières utilisées pour la fabrication de compléments alimentaires minéraux.

Les enquêtes sectorielles annuelles (ESA) dont le Scees sera maître d'ouvrage sur son domaine de compétence, seront finalisées et les modalités de collecte, de contrôle et de redressement des différentes variables seront précisées en 2008. Parallèlement, le Scees assurera pour les entreprises de son champ de compétence, le transfert de connaissance entre l'équipe gestionnaire actuelle et celle de l'Insee qui réalisera l'enquête en 2009.

2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

L'amélioration de la **qualité des enquêtes** continuera d'être en 2008 un axe de travail prioritaire. Les efforts en matière de renforcement de l'exhaustivité des fichiers de lancement, de réduction des délais, de cohérence des résultats, temporels ou intersources, seront poursuivis. Ils s'inscriront notamment dans le cadre de **la charte de qualité des enquêtes de branche dont la cinquième rapport d'évaluation** sera présenté devant le Comité du Label du Cnis dans le courant de l'année 2008.

La poursuite des efforts accomplis par le Scees et les organisations professionnelles a permis de consolider le respect de l'échéance de publication à 40 jours de **l'indice de la production industrielle (Ipi)** conformément aux accords intervenus entre Etats membres. Parallèlement, l'objectif d'une meilleure représentativité de cet indice sera poursuivi par la recherche de nouvelles séries dans

des domaines encore mal couverts. Après l'initialisation en 2005 de nouvelles séries dans le domaine du café, des légumes transformés, des pâtes préparées et des industries alimentaires diverses, une extension a été réalisée en 2007 dans les domaines de la transformation du poisson, des fruits transformés et de la fabrication de glaces et sorbets. Pour le vin, une étude sera lancée fin 2007 pour une extension de l'Ipi à ce domaine en 2008. En 2008 une enquête sur la fabrication des spiritueux sera mise en place, ainsi que sur la boulangerie-pâtisserie industrielle.

Le travail particulier engagé dans le domaine de la statistique **Prodcom** pour résoudre le problème des données difficiles à estimer sera poursuivi en 2008.

L'élargissement progressif aux enquêtes déléguées aux organisations professionnelles du **rapprochement** des résultats statistiques **entre enquêtes de branche et enquête annuelle d'entreprise** sera poursuivi en 2008, après adaptation de l'outil existant à la nouvelle nomenclature d'activité.

L'enquête sur les prix des consommations intermédiaires dans l'agriculture (IPCI) est réalisée par les services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) auprès d'un échantillon d'environ 250 entreprises commercialisant des produits utilisés par les agriculteurs dans leur activité de production (semences et plants, engrais et amendements, produits de protection des cultures, aliments des animaux,...). Elle est à la base de l'élaboration par l'Insee de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa), pour sa partie biens et services courants. Des indices régionaux sont également calculés par le Scees, en appliquant des pondérations régionales aux indices élémentaires nationaux.

La seconde phase d'une enquête spécifique, qualifiée de « préliminaire » au rebasement de 2005, s'est déroulée au premier semestre 2007 et l'ensemble des résultats permettra de fournir les éléments nécessaires à l'actualisation de l'échantillon enquêté et des séries suivies ainsi qu'au calcul de nouvelles pondérations utilisées pour le rebasement 2005 de l'Ipampa que réalisera l'Insee. Dès le début de la campagne 2008, l'enquête courante sera réalisée sur un échantillon partiellement renouvelé avec des séries de produits actualisées. Un nouvel outil informatique accompagne la mise en place de cette enquête rénovée.

L'appariement entre l'enquête sur les **liaisons financières** et l'enquête annuelle d'entreprise sera renouvelé afin d'estimer comme chaque année le poids des groupes au sein des industries agricoles et alimentaires.

L'étude engagée sur la détermination d'un **périmètre coopératif élargi** englobant les coopératives agricoles et l'ensemble de leurs filiales mobilisant les données des EAE et de l'enquête « liaisons financières » de l'INSEE pourra être élargi au secteur de la commercialisation en gros, seul le champ des IAA ayant été traité jusqu'à présent.

Le Scees participera activement à la mise en place sous l'égide de l'Insee des **nomenclatures d'activités et de produits** françaises. Il mettra à niveau les nombreuses applications informatiques affectées par ces évolutions.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif ÉSANE (Élaboration de la statistique annuelle d'entreprise) en 2009, le Scees définira en 2008 les outils et le système de diffusion des informations qui lui seront nécessaires à partir de 2009 pour assurer la cohérence et la mise à disposition de l'information produite.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'indice de la production industrielle, un point détaillé sera fait fin 2007 pour identifier les branches les plus affectées par le changement de nomenclature. Il s'agira notamment d'identifier les séries à éclater ou regrouper entre plusieurs activités afin de tester en 2008 un dispositif de collecte en nouvelle et ancienne nomenclature.

Une opération de **collecte des données d'enquêtes auprès des entreprises via internet** dans le cadre de la rénovation des outils de traitement des enquêtes de branche a été mise en production en septembre 2006 pour l'enquête mensuelle de branche sur la charcuterie gérée directement par le Scees. Après la phase de rodage de ce dispositif, l'élargissement à l'ensemble des enquêtes mensuelles de branches gérées directement par le Scees a été réalisé en 2007 et sera poursuivi en 2008 sur les nouvelles enquêtes.

En matière de **diffusion**, les principaux résultats de l'EAE et des enquêtes de branche sont accessibles sur le site Agreste. Cette information sur les IAA est désormais facilitée par un accès thématique sur le nouveau site Agreste ouvert depuis le premier semestre 2006. Un serveur de fichiers permet également aux utilisateurs de bâtir eux-mêmes leurs tableaux de données en ligne sur la base d'informations en provenance de l'enquête annuelle d'entreprise et des enquêtes Prodcum. Cette offre d'informations statistiques s'enrichira progressivement de données en provenance de l'ensemble des enquêtes menées par le Scees dans le domaine des industries agricoles et alimentaires. Un cédérom contenant les résultats de l'EAE est diffusé depuis 1998. Après une première amélioration apportée en 2005 portant notamment sur les formats de fichiers disponibles et sur la présentation des données, une seconde amélioration en 2007 permet désormais aux utilisateurs de composer eux-mêmes leurs tableaux de données. L'effort de mise à disposition des données se poursuivra en 2007 et 2008.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquête annuelle d'entreprise

Le Scees participera aux travaux coordonnés par l'Insee sur la réforme annoncée des statistiques annuelles d'entreprise concernant en particulier l'impact sur le mode de collecte d'une utilisation accrue des sources administratives et fiscales. Il participera sur ses domaines de compétence, en tant que maître d'ouvrage, aux travaux de mise en place de la première enquête sectorielle annuelle (ESA) et contribuera activement au transfert des connaissances avec l'équipe gestionnaire future. Il contribuera également à la mise en place de la nouvelle nomenclature d'activités qui devrait conduire à certains aménagements dans la mise en œuvre, le traitement et la diffusion de l'enquête annuelle d'entreprise effectuée en 2008 sur l'année de constat 2007.

La gestion des petites entreprises restera automatisée pour les unités qui ne dépassent pas un dixième du chiffre d'affaires et des effectifs de chaque secteur. Cette adaptation de l'organisation du travail permet de consacrer davantage de temps au traitement des entreprises plus importantes et de tenir au mieux l'objectif prioritaire de respect des délais de sortie des résultats : résultats rapides sur quelques variables en juillet, résultats préliminaires demandés par le règlement sur les statistiques structurelles en octobre.

La mise à disposition des résultats définitifs de l'enquête 2008 se fera en fin d'année, objectif qui avait été déjà atteint pour les enquêtes précédentes. En prévision de la réalisation des publications et du cédérom début 2009 en nouvelle nomenclature d'activité, une mise à niveau de l'application de diffusion sera réalisée en 2008 pour automatiser leur confection sur les années de constat 2006 et 2007.

Le bilan qualité annuel réalisé sur la base du modèle établi par l'Insee sera réalisé selon les préconisations d'amélioration proposées par la division en charge des enquêtes annuelles d'entreprise.

3.2 Enquêtes de branche (y compris Prodcum)

La liste des enquêtes de branche est fournie en annexe.

Certains ajustements sur les enquêtes déléguées aux organisations professionnelles agréées ne sont pas à exclure en lien avec la procédure de révision des visas et celle de toilettage des agréments qui doit se poursuivre en 2008. De la même manière, il est possible que les investigations menées fin 2007 pour améliorer le taux de couverture de l'Ipi donnent lieu à la mise en place de nouvelles enquêtes.

3.3 Enquête annuelle sur les consommations d'énergie

Conformément au dispositif présenté au Comité du Label en 2006, seront interrogés en 2008 uniquement les établissements gros consommateurs dans leur secteur d'activité, soit environ 1 100 unités représentant 83 % de la consommation d'énergie totale.

3.4 Enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement

L'enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement portera en 2008 sur les investissements et les études liés à la protection de l'environnement mais également sur les dépenses courantes. Limité jusqu'en 2005 aux seuls établissements industriels de 100 salariés et plus (1 000), le champ d'interrogation de cette enquête a été étendu en 2007 et 2008 par sondage aux établissements de 20 à 99 salariés (1 050).

3.5 Travaux sur les données comptables issues des déclarations BIC

L'exploitation annuelle des données comptables issues des déclarations BIC en deçà du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise devrait continuer de bénéficier de l'automatisation des procédures de publication permettant de réduire les délais de mise à disposition de l'information et de la transmission plus rapide par l'INSEE et la DGI des données fiscales. Les modalités de publication des données 2006 en nouvelle nomenclature d'activité qui demanderont une adaptation du traitement des petites unités seront auparavant étudiées en liaison avec l'INSEE.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Des simplifications de questionnaires continueront d'être recherchées avec les organisations professionnelles agréées suite à la procédure de révision des agréments poursuivie en 2008 ainsi que dans le cadre de l'attribution annuelle des visas.

L'exploitation des sources administratives (fichiers fiscaux BIC) permet d'enrichir l'information disponible sans charge supplémentaire pour les entreprises.

Par ailleurs le Scees continuera son action pour alléger la charge statistique des entreprises, selon les orientations du Cnis, et particulièrement celles de l'exercice moyen terme 2004-2008, par la recherche d'une utilisation accrue des sources administratives, notamment dans le cadre de RÉSANE.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects régionaux et locaux

L'exploitation régulière par le Scees des fichiers BIC permet désormais aux services régionaux de statistique agricole de disposer d'informations sur les petites unités qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

La diffusion en 2007 des résultats de l'enquête quinquennale sur les petites coopératives agroalimentaires complète ce travail et offre une vue d'ensemble plus actualisée de la place de la coopération agricole et plus généralement de la transformation agroalimentaire.

5.2. Aspects environnement

L'enquête annuelle sur les **dépenses des IAA et scieries pour protéger l'environnement** portera en 2008 non seulement sur les investissements et les études comme chaque année mais également sur les dépenses courantes.

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen, a été mis en place en 2005 pour produire la première réponse française attendue pour juin 2006. Il s'appuie sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi, l'Insee et l'Ademe a été mise en place sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. Pour le Scees, la fourniture de statistiques sur les déchets concernant l'année de constat 2006 s'appuyera sur des sources administratives pour

le volet déchets dangereux, sur l'enquête menée sur la base d'un échantillon élargi par le Sessi pour la partie déchets banals. Concernant les déchets organiques spécifiques aux industries agricoles et alimentaires, un dispositif mixte (informations ou estimations professionnelles, enquête spécifique réalisée par le Scees dans l'industrie laitière) a été mis en place.

5.3. Aspects européens

La réglementation européenne encadrant la production statistique du Scees dans le domaine des IAA s'est enrichie en 2002 d'un règlement modificatif au règlement sur les statistiques structurelles concernant des nouvelles variables environnementales ainsi que d'un règlement 2150/2005 concernant la fourniture de statistiques sur les déchets applicable à compter de l'année de référence 2004.

Concernant la statistique Prodcom, la totalité des produits demandés par Eurostat a été transmis sous forme de résultats provisoires sur 2005 fin juin 2007, conformément au règlement. L'objectif pour 2008 est de continuer à respecter les délais.

En matière de statistiques structurelles, les résultats préliminaires de l'EAE seront envoyés à Eurostat fin octobre 2008 pour l'exercice 2007 conformément aux dispositions des textes en vigueur. Les données sur les consommations d'énergie et celles sur les investissements destinés à protéger l'environnement seront transmis au printemps 2008 sur l'année 2006.

Les efforts menés par les organisations professionnelles et le Scees dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche devraient permettre de continuer à respecter les délais de fourniture des résultats des enquêtes mensuelles pour une publication de l'indice de la production industrielle à 40 jours afin de respecter les engagements pris entre Etats membres et repris dans la réglementation du règlement sur les statistiques conjoncturelles.

Les statistiques de l'innovation collectées par les enquêtes dites « CIS » (Community Innovation Survey) s'appuient désormais sur un cadre européen instauré par la décision n°1608/2003/CE du Parlement européen et du Conseil et par le règlement CE n° 1450/2004 de la Commission qui définit les modalités de mise en oeuvre. Le Scees participera dans ce cadre aux phases de préparation et d'exploitation de l'enquête sur l'innovation 2006 dont la collecte centralisée par le Sessi pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, est effectuée au cours du second semestre 2007. L'enquête sur les nouvelles technologies de l'information dont la collecte est désormais annualisée, Réalisée par l'Insee sur l'ensemble du champ sectoriel, elle permettra de répondre à la demande d'Eurostat dans le cadre du règlement n° 808/2004 du Parlement et du Conseil sur les statistiques communautaires sur la société de l'information. Le Scees participera aux phases de conception et d'exploitation de ces enquêtes pour ses domaines de compétence.

La participation de la SDSIAA au groupe de travail « Statistiques lait et produits laitiers » a été modifiée depuis 2006 par la fusion de ce groupe au sein d'un groupe « Statistiques sur les produits animaux », regroupant outre le lait, les statistiques d'abattages, de cheptel, de productions, bovine, porcine, ovine, caprine et avicole. La SDSIAA reste cependant l'interlocuteur pour tout ce qui concerne le lait et les produits laitiers.

Enfin, abordée dès juillet 2006, la question du rapprochement des nomenclatures de produits entre la Directive laitière et la liste Prodcom devrait continuer à être débattue en 2008 entre les états-membres, sous la responsabilité d'Eurostat.

6. Liste des publications

6.1. Grandes orientations

Le site Internet du Scees (Agreste) devient le vecteur essentiel de la diffusion. Le sous site "données en ligne" met gratuitement à disposition du public un grand nombre de données numériques sous forme de tableaux Excel et d'hypercubes Beyond. L'enrichissement déjà réalisé en 2006 et 2007 sera poursuivi en 2008.

La politique engagée pour la collection "chiffres et données" (collection de résultats d'enquêtes) : réduction de la partie papier, accompagnement d'un cd-rom reprenant les chiffres détaillés sera poursuivie. Le contenu de ces cd-roms permet d'alimenter le site "données en ligne".

La réflexion globale sur la politique éditoriale qui est en cours vise à permettre une plus grande visibilité des produits du Scees en 2008.

6.2. Liste des publications

EAE 2006

- Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur", n° 198, juillet 2007.

EAE 2005

- Résultats rapides IAA sur quelques variables : "Agreste primeur", n° 183, juillet 2006.
- Résultats détaillés : IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire" n° 148, février 2007, publication accompagnée d'un cd-rom.
- Coopération agricole : "Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire", n° 149, mai 2007.

EAE et fichiers fiscaux 2005

- IAA (Résultats EAE et fichiers fiscaux 2005) : "Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire" à paraître, novembre 2007.
- Exploitations forestières et scieries (Résultats EAE 2005 et fichiers fiscaux 2004) : Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire" n° 147, février 2007.

Enquête annuelle sur les consommations d'énergie 2006

- Résultats détaillés : "Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire" n° 151, septembre 2007.

Enquête sur les petites coopératives agricoles 2005

- Les petites coopératives agricoles en 2005 : « Agreste primeur », n°201, septembre 2007.

Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme en 2005

- Principaux résultats de l'enquête : « Agreste primeur », à paraître, fin 2007.
- Résultats détaillés de l'enquête : "Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire", à paraître, fin 2007.

Enquêtes de production 2006

- Production des IAA en 2006, enquêtes de branche et statistique Prodcom : "Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire", à paraître, fin 2007.
- Récolte de bois et production de sciages en 2005 : "Agreste Chiffres et données - série Agroalimentaire" n° 150, septembre 2007.

Enquêtes laitières 2006

- Résultats mensuels Office de l'élevage - Scees : « Agreste Conjoncture lait et produits laitiers ».
- Résultats de l'enquête annuelle 2006 : « Agreste Primeur » à paraître, fin 2007.
- Lait et produits laitiers en 2006 : « Agreste Chiffres et données – série Agroalimentaire » à paraître, fin 2007.

Enquêtes thématiques

- Enquête innovation 2004 dans l'industrie agroalimentaire, « Agreste primeur », n° 192, mars 2007.

- Enquête sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication 2004, « Agreste primeur », n°200, septembre 2007.

Publications de synthèse

- "Agreste Conjoncture bulletin mensuel" n°1 à 12 (mensuel).
- Supplément trimestriel conjoncture IAA de "Agreste Conjoncture note mensuelle".
- Agreste Graph-Agri : l'agriculture, la forêt et les industries agro-alimentaires 2006 et 2007.

7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

7.1. Tableau de suivi

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "changements organisationnels et informatisation" (COI-TIC)	Département DAT Insee - DARES - SESSI - SCEES - CEREC - CEE	Fin 2005- début 2006	Renouvellement (partie COI)	Participation sous l'égide de l'Insee qui en est le maître d'œuvre aux phases d'exploitation et de diffusion
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	Département SSE de l'Insee, SESSI, SCEES	Annuel	Règlement européen 808/2004 du 21/04/04	Volet TIC de l'enquête COI-TIC pour réponse sur 2005 et enquête TIC 2007 pour réponse sur 2006. Participation du Scees aux phases de préparation et d'exploitation.
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	Extension du champ de l'enquête par les IAA et les scieries pour protéger l'environnement à l'ensemble des établissements de 10 salariés et plus. Déchets : définition pour la réponse 2004 d'un premier dispositif coordonné par l'Insee s'appuyant sur les déclarations des déchets dangereux adressées aux Drire et sur une enquête Ademe sur les déchets industriels Mise en place d'un dispositif amélioré pour la réponse 2006, bâti sur les déclarations aux Drire pour les déchets dangereux, sur une enquête Sessi pour les déchets banals et sur un dispositif ad hoc pour les déchets organiques des IAA.
Enquête sur les petites coopératives agricoles de transformation ou de commercialisation	SCEES	Pluriannuelle - date proposée 2006 (après 1996 et 2001)	Unités exclues du champ de l'EAE	Réalisation au second semestre 2006. Exploitation et publications des résultats en 2007.
Enquête "matières premières utilisées pour l'alimentation animale"	SCEES	Programmée pour 2004 puis 2007	Enquête triennale	Enquête réalisée en 2004 et 2007. Publication des résultats sous la forme d'un Agreste primeur en novembre 2004 et d'un Chiffres & Données en 2005. Publications des résultats de l'enquête 2007 sont sous forme d'un Agreste Primeur et d'un Chiffres et Données en fin 2007.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquêtes thématiques diverses	SESSI -SCEES - SESP	A déterminer.	Selon actualité et demandes européennes.	Participation à l'enquête « moyens et modes de gestion de l'immatériel » en 2004-2005
Enquête "Innovation"	SESSI-SCEES Département SSE de l'Insee- DEP	- CIS4 en 2005 - Enquête innovation dans l'industrie 2006	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Participation aux phases de préparation et exploitation. Collecte centralisée par le SESSI sur l'ensemble du champ sectoriel des enquêtes. Innovation 2004 (CIS4) Innovation 2006 (CIS2006) Effectué sur le champ étendu aux unités de 10 salariés et plus.

7.2. Tableau des enquêtes

7.2.1. Enquêtes obligatoires réalisées ou coordonnées par le Scees

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations
15.1A	Production de viandes de boucherie	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	H	non	Abattages d'animaux de boucherie
			H	non	Observation des prix des porcs charcutiers abattus
			A	oui	
15.1C	Production de viandes de volailles	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	M	non	Volume des abattages et de la découpe
			T	non	
			A	oui	y.c. produits élaborés (p15.1E)
p15.1A p15.1C p15.1E p15.2Z p15.4A p15.4C	Sous-produits de l'Industrie des viandes de boucherie de volailles, du poisson, des huiles et corps gras	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	oui	Peaux, protéines, corps gras
p15.1E	Préparation industrielle de produits à base de viande	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	M	non	Charcuterie
p15.1E p15.1A p15.2Z p15.8F	Préparation industrielle de produits à base de viande	Fédération française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, Transformateurs de viandes (FICT)	A	oui	Charcuterie (sauf foie gras)
		(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Produits de palmipèdes gras appertisés
p15.1E p15.2Z, p15.3E p15.8M	Préparation de plats cuisinés	(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Production et vente de plats préparés appertisés
			A	oui	Plats préparés réfrigérés
p15.2Z	Industrie du Poisson Poissons et produits de la pêche préparés	(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Conserves d'escargots et d'achatines
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	oui	Poissons et produits de la pêche préparés
		CITPPM (ADEPALE)			
15.3A	Transformation et conservation de pommes de terre	Fédération Nationale des Transformateurs de pommes de terre (FEDALIM)	A	oui	Ventes de produits à base de pomme de terre
p15.3A p15.3E	Légumes non cuisinés	(ADEPALE) : Fédération française des Industries d'Aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Ventes de légumes surgelés
			A	non	Production de légumes surgelés
15.3C p15.9T	Préparation de jus de fruits et de légumes	Union Nationale Interprofessionnelle des jus de fruits (UNIJUS)	M	non	Ventes de jus de fruits en quantité physique
			A	oui	Jus de fruits (y.c. concentrés)
15.3A 15.3E	Transformation	(ADEPALE) :	A	oui	Tous légumes appertisés y.c. champignons de couche et tomate

15.1E 15.2Z 15.3F 15.8R	et conservation de légumes	Fédération française des Industries d'aliments conservés Fédération Nationale des Conserveries Coopératives et SICA	A	oui	Production et vente de produits déshydratés et lyophilisés
15.4A 15.4C p15.6D	Fabrication d'huiles et graisses brutes Fabrication d'huiles et graisses raffinées	Huileries de France	M	non	Bilan « entrées-sorties » pour les graines, les huiles brutes et raffinées, les tourteaux
			A	oui	y.c. huile de maïs raffinée
15.4E	Fabrication de margarine	Chambre Syndicale de la Margarinerie et des Industries des Corps Gras Alimentaires	M	non	Bilan « entrées-sorties » pour les matières premières et les produits finis
			A	oui	
15.5A à 15.5D p15.4E p15.8T p15.9T	Fabrication de lait liquide et de produits frais Fabrication de beurre Fabrication de fromages Fabrication d'autres produits laitiers	Office de l'élevage	M	non	Collecte de lait (NAF P51.3G) et fabrication de produits laitiers
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	oui	
		Directions régionales de l'Agriculture et de la Forêt et Scees	M	Non	Collecte et livraisons de lait, prix du lait à la production
15.5F	Fabrication de glaces et sorbets	Syndicat des Fabricants Industriels de Glaces, Sorbets et Crèmes Glacées	A	Oui	Crèmes glacées, glaces, sorbets et desserts glacés
15.6A et 15.6B	Meunerie Autres activités de travail des grains	Office National Interprofessionnel des grandes cultures (Onigc)	A	Oui	
p15.6B	Autres activités de travail des grains	L'ALLIANCE 7	T	Oui	Ventes et chiffre d'affaires des céréales soufflées
15.6D	Fabrication de produits amyliacés	Union des Syndicats des Industries des produits amyliacés et de leurs dérivés (USIPA) L'ALLIANCE 7	M	Non	y.c. huile de maïs brute
			S	Oui	
			M	Oui	Tapioca
15.7A	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	Syndicat National des Industriels de la Nutrition Animale (SNIA) Fédération Nationale des Coopératives de Production et d'Alimentation Animales (SYNCOPAC)	M	Non	Etablissements produisant + de 30 000 tonnes par an pour zone à forte densité de production et + 10 000 tonnes à faible densité de production
			S	Non	Tous les établissements non enquêtés dans mensuelle
			A	Oui	
15.7C	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	M	Non	
p15.6D p15.7A p15.8H		Syndicat National des Déshydrateurs de France	A	Oui	Luzerne, maïs et pulpes de betteraves déshydratés
15.8A p15.8F	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	Oui	
15.8F p15.3A	Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	L'ALLIANCE 7	M, T, A	Oui	Enquête infra-annuelle pour les grandes entreprises
			A	Oui	Ventes en valeur
p15.8F p15.8K p15.8T p15.8V	cf. ces NAF	L'ALLIANCE 7	A	Non	Matières premières, conditionnement et énergie

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations	
p15.8H	Fabrication de sucre	Chambre Syndicale des Raffineurs et Conditionneurs de Sucre de France	M	Non	Sucre en morceaux	
		Syndicat des Fabricants de Sucre de l'île de la Réunion	M	Non	Sucre roux	
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	Oui		
15.8K	Chocolaterie, confiserie	L'ALLIANCE 7	T	Oui		
			A	oui	Données en valeur	
15.8M	Fabrication de pâtes alimentaires	Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France	M	non	y.c. couscous non préparés	
			A	oui		
15.8P	Transformation du thé et du café	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees) STEPI (FEDALIM)	A	oui		
p15.8R p15.3E	Fabrication de condiments et assaisonnements Transformation et conservation de légumes	Fédération des Industries Condimentaires de France (FEDALIM)	A	oui	Moutarde, condiments, sauces préparées, fruits et légumes condimentaires	
p15.8R p15.3E	Fabrication de condiments et assaisonnements	Syndicat National des Fabricants de Vinaigres (FEDALIM)	A	oui	y.c. succédanés	
p15.8T	Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant	L'ALLIANCE 7	A	oui		
15.8V 15.6A 15.3F 15.8H 15.8K 15.8V 15.8V	Industries alimentaires n.c.a.	L'ALLIANCE 7	M, T, A	oui	Entremets, desserts ménagers, petits déjeuners, aides à la pâtisserie, compléments alimentaires	
A			oui			
			Syndicat National des Fabricants de bouillons et potages (FEDALIM)	T	oui	
			Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	non	Consommation de matières premières
				M	non	Production d'ovo-produits
				A	oui	Ovo-produits
				A	oui	Levure-aliment
p15.9A p15.9D	Production d'eaux de vie naturelles Production d'alcool éthylique de fermentation	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	oui	Alcool éthylique	
p15.9B p15.3F p15.9A p15.9B	Fabrication de spiritueux Production d'eaux de vie naturelles Fabrication de spiritueux	Fédération Française des spiritueux	A	oui	Spiritueux et boissons dérivées des spiritueux – eau de vie de fruits	
15.9J	Cidrerie	Syndicat National des Industries Cidricoles	A	oui		
15.9L	Production d'autres boissons fermentées	Conseil National des vins aromatisés	A	oui	Vermouths et autres vins de raisins frais aromatisés	
15.9N	Brasserie	Association des Brasseurs de France	M	non		
			A	oui		

Code NAF	Activités	Organismes chargés de l'exécution des enquêtes de branches	Périodicité de l'enquête	Enquête PRODCOM	Observations
15.9Q	Malterie	Association des Malteurs de France	A	oui	
15.9S	Industrie des eaux de table	Ministère de l'Agriculture et la Pêche (Scees)	M	non	Eaux minérales
			M	non	Eaux de source
			A	oui	Eaux conditionnées
15.9T	Production de boissons rafraîchissantes	Union Nationale Interprofessionnelle des jus de fruits (UNIJUS)	M	non	Ventes de boissons aux fruits, en quantité physique
			A	oui	Boissons aux fruits et nectars
		Syndicat National des fabricants de sirops	A	oui	Sirop de consommation
		Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	oui	Boissons rafraîchissantes sans alcool (nectars et boissons aux fruits exclus)
Divers postes NAF	Surgélation, congélation	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	oui	
02.0B et 20.1A	Exploitations forestières et scieries	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Scees)	A	oui	

8. Thèmes ayant émergés au cours de la période 2004-2008

Le thème principal ayant émergé pour les IAA au cours de cette période 2004-2008, et plus particulièrement au cours de ces dernières années est le thème des filières. Sous ce thème on retrouve des problématiques comme les agro-carburants, les débouchés non alimentaires des produits agricoles, la sécurité alimentaire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
- . Bureau des études statistiques sur la recherche et l'innovation

1. Exposé de synthèse

En 2008, l'enquête européenne légère sur l'innovation sera réalisée par le ministère de l'industrie (Sessi) sur le seul champ de l'industrie. Le prochain volet complet de l'enquête sur l'innovation est prévu pour 2010 avec l'ensemble des partenaires (Sessi, Insee, SESP transport et équipement, DEPP)

Le traitement statistique des régions ultra-marines (RPM, COM) qui porte sur de très petites unités, tant dans le secteur public que dans le secteur entreprises, fait l'objet d'une attention particulière.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Volet *chercheur*, volet complémentaire de l'enquête auprès des entreprises (structure d'âge, de diplômes, nationalité, mouvement d'entrée, sortie de la fonction recherche des entreprises), cette enquête biennale portera sur les résultats 2006. La dernière occurrence a été menée en 2005 sur l'exercice 2004.

2.2 Nouvelles exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

- **Exploitation des données administratives sur les aides à la recherche**

En 2008, le bureau exploitera, si les moyens le permettent, les sources fiscales (immobilisations compte 203) pour mieux repérer les entreprises qui exécutent de la R&D.

- **Enquête sur les ressources globales R&D des universités**

Cette enquête menée auparavant par la direction de la recherche est réalisée par la Depp depuis 2005.

2.3 Travaux statistiques renouvelés

- **Enquête R&D auprès des entreprises**

La qualité des réponses au questionnaire sur les anticipations des entreprises, volet « estimations n+1 / prévisions n+2 » mis en place en 2006 fera l'objet d'une analyse méthodologique de bilan avec présentation des premiers résultats expérimentaux en fin d'exercice.

La méthodologie de la conception de la base de sondage et du tirage de l'échantillon de l'enquête R&D pourra être revue afin de mieux couvrir l'ensemble des entreprises, si les moyens disponibles le permettent.

La méthodologie du traitement et de l'exploitation des données issues du volet *chercheur* sera étudiée puis rédigée.

- **Système d'enquêtes R&D auprès des organismes publics**

L'obligation, liée à la mise en œuvre de la LOLF, de calculer les mêmes indicateurs pour les organismes de recherche conduit à l'adaptation des enquêtes ou des remontées administratives et la systématisation des extractions à partir des systèmes de gestion des dits organismes qui devrait débiter en 2008.

Le questionnaire sur la valorisation de la recherche par les opérateurs publics est en cours d'élaboration pour une éventuelle mise en place dans le questionnaire 2008.

3. Opérations répétitives

Enquêtes statistiques au sens de la loi de 1951

33	Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les entreprises et les centres techniques professionnels Volet complémentaire <i>estimations/prévisions</i> Volet complémentaire sur les chercheurs des entreprises et les centres techniques professionnels	Obligatoire
37	Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les associations et les GIP	

Collectes sous statut administratif

35	Les moyens consacrés à la R&D dans les organismes publics et services ministériels
36	La recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)
15	Les budgets R&D des collectivités territoriales
38	Les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires Recherche de la MIRE (Mission interministérielle Recherche et Enseignement supérieur)

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Pour les enquêtes sur la R&D auprès des entreprises, on notera d'une part la volonté de progresser vers la dématérialisation des réponses, grâce au site Internet dédié, et d'autre part l'éventuelle diminution du volume du questionnaire général (à défaut du questionnement).

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1 Aspects régionaux et locaux

Une enquête permet de connaître les dépenses des régions en matière de R&D. La Dird (Dépense intérieure de recherche-développement) et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région.

Des cartes sont disponibles sur le site web REPERES (voir ci-dessous).

Contribution à l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région (outil Depp).

5.2 Aspects environnement

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises demande de préciser le pourcentage des dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de la recherche distingue un poste « environnement ».

5.3 Aspects européens

La Depp est tenue par un règlement européen de fournir les grands agrégats concernant la recherche concernant l'année N au mois de juin de l'année N+2. Elle participera aux études préparatoires sur les indicateurs de court terme.

6. Publications

Ont été publiés :-:

- *Repères et références statistiques* (septembre 2007)
- « Jaune » budgétaire sur l'État de la recherche, chapitre statistique (août 2007)

Les *Notes Recherche* :

- Dépenses de recherche et développement en France en 2005 Premières estimations en 2006 (à paraître)
- L'innovation dans les entreprises ayant une activité interne de recherche et développement, (n°07.22, mai 2007)
- Dépenses de recherche et développement en France en 2004 Premières estimations en 2005, (n°06.03, juillet 2006)
- L'externalisation de la R&D : quel arbitrage entre sous-traitance et coopération ?, (n°06.02, mars 2006)
- Les configurations régionales des activités de recherche et développement en France en 2003, (n°06.01, janvier 2006)
- Dépenses de recherche et développement en France en 2003 Premières estimations en 2004, (n°05.03, septembre 2005)
- Un panorama international des mécanismes nationaux des aides fiscales à la recherche et à l'innovation, (n°05.02, septembre 2005)
- Les relations interentreprises en R&D, (n°05.01, mai 2005)

Les *dossiers*

- Tableaux statistiques sur la R&D en France en 2005 et estimations 2006, (à paraître)
- Tableaux statistiques sur la R&D en France en 2004 et estimations 2005
- Tableaux statistiques sur la R&D en France en 2003 et estimations 2004

Revue *Éducation et formation*

- Les biotechnologies (n°73, août 2006)

Pour mémoire : sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la Depp :

Les publications de la DEPP actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « évaluation et statistiques » : <http://www.education.gouv.fr/stateval> et <http://www.recherche.gouv.fr>

REPÈRES : Ressources Pour une Economie de la REcherche et de la Science

<http://cisad.adc.education.fr/reperes/>

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Elargissement de l'enquête R&D aux services	Depp (en concertation avec la division H2E de l'Insee)			Quelques entreprises du secteur des services sont introduites peu à peu dans l'échantillon, mais la réflexion n'a pas encore abouti
Site web de réponse aux enquêtes R&D	Depp		Opération ne concernant que les enquêtes auprès des entreprises	En production
Constitution d'un répertoire des laboratoires de recherche publique	Depp, DGRI & Département SSE de l'Insee		Etude du projet en 2006, 2007 entre Depp et DGRI	Projet à intégrer au cadre de cohérence SI Recherche. Poursuite de l'étude de projet en 2008
Système d'information sur la recherche universitaire	Depp & DGRI			En cours : définition d'un cadre de référence pour la recherche universitaire
Enquête "Innovation"	Sessi-Insee-Scees-Depp	CIS4 en 2005	Selon demandes européennes tous les 4 ans.	Exploitation

Thèmes émergents :

- introduction d'une question sur les nanotechnologies dans le questionnaire principal de l'enquête R&D auprès des entreprises, afin d'anticiper la demande d'informations sur ce thème, comme cela avait été le cas il y a quelques années sur le thème des biotechnologies.
- volet *parité* : questionnaire complémentaire pour l'année 2006 sur les effectifs FEMMES annexé à « l'enquête 35 » sur *Les moyens consacrés à la R&D dans les organismes publics et services ministériels*, pour une mise à jour partielle des résultats des travaux de 2001.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

- Direction des affaires financières
- . Observatoire Économique de la Défense

1. Exposé de synthèse

L'Observatoire économique de la Défense (OED), qui est le service statistique du ministère de la défense, est rattaché à la sous-direction des affaires économiques, fiscales et internationales de la Direction des affaires financières.

Au titre de sa mission de service statistique, l'OED rassemble et synthétise l'ensemble des informations, notamment à caractère statistique, économique et financier, qui concernent l'activité de défense. Dans ce cadre, l'OED construit et met à jour des bases de données : la base SANDIE (base des statistiques annuelles sur la défense, son industrie et ses entreprises), le Recensement des agents de la Défense, ainsi que le Recensement des marchés publics de la Défense. Il publie un annuaire statistique et réalise également un compte satellite de la Défense.

2. Travaux nouveaux pour 2008

Néant

3. Opérations répétitives

L'annuaire statistique de la Défense

L'*Annuaire statistique de la Défense* regroupe les principales données relatives aux aspects économiques, budgétaires, industriels et sociaux du domaine de la défense.

Il est diffusé par la Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense (DICOD), qui en fait généralement une présentation à la presse, en 4 500 exemplaires papier environ, mais également sur le site Internet du ministère de la défense. La neuvième édition est prévue pour l'automne 2008. Elle sera également présentée sur le site Internet du Ministère et accessible par le nouveau portail de la statistique publique.

Constitution et exploitation de la base de données SANDIE « Statistiques ANnuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises »

Afin de pallier les lacunes constatées sur le secteur industriel de la défense, l'objectif de l'OED est de rassembler dans une même base de données l'information économique sur les entreprises liées à la défense, à partir de diverses sources d'informations.

Constituée à l'origine par des fichiers d'origine administrative du ministère de la défense, cette base est également enrichie régulièrement par des données en provenance d'enquêtes statistiques publiques ayant des rubriques « défense » (enquêtes sur la R&D dans les entreprises, enquêtes régionales sur la sous-traitance aéronautique), qui permettent de la compléter pour des études particulières, sous réserve de l'avis favorable du comité du secret statistique du Cnis.

Le compte satellite de la Défense

Les travaux sur le compte satellite s'effectuent actuellement en base 2000. Le changement de base s'est opéré au cours de l'année 2005 et les travaux de consolidation et rétropolation se sont poursuivis en 2006 et 2007. Un compte satellite définitif est actualisé annuellement.

Le recensement des agents de la Défense

Dans le cadre du système d'information sur les agents des services publics coordonné par l'Insee, l'OED élabore annuellement un recensement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la Défense à partir des fichiers de paye, et saisit ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc.). Ces données, collectées au niveau individuel, font l'objet d'exploitations et d'analyses systématiques (statistiques d'effectifs et de rémunérations, flux d'entrées-sorties, calculs de GVT) et d'une diffusion partielle, en ce qui concerne les données agrégées, vers les services

fournisseurs ainsi que la Direction des affaires financières. Ces travaux devraient fournir des éléments permettant le pilotage de la masse salariale, devenu nécessaire avec la mise en place de la LOLF. Les principaux résultats statistiques de ce recensement sont également largement repris dans l'*Annuaire statistique de la Défense*.

Le recensement des marchés publics de la Défense

La collecte des marchés notifiés par le ministère de la défense, aboutit à la constitution progressive d'une base de données sur les principales caractéristiques de ces marchés (organisme contractant, secteurs ou entreprises concernés, nombre de marchés, montants, mode de passation, sous-traitance, etc.). L'exploitation de cette base de données permet de recouper les informations issues d'autres sources administratives ou de la Commission centrale des marchés pour construire, à l'aide du répertoire Sirene, des séries de données spécifiques (ventilation des marchés par taille d'entreprise notamment), afin d'en dégager les implications économiques pour le secteur de la Défense.

L'analyse économique de la Défense

Les diverses analyses et études statistiques de l'OED sont utilisées dans une présentation annuelle de l'économie de la Défense, réalisée sous l'égide du Conseil économique de la Défense, et intégrée dans une publication de ce dernier. Le but de ce travail est de dresser un panorama de l'économie de la défense, en France, en Europe et dans le reste du monde, à travers les statistiques comparées des budgets de défense et de l'offre industrielle d'armement, pour éclairer les choix de politique nationale de Défense et leurs implications financières.

Etudes économiques

L'OED réalisera ou sous-traitera en 2008 des études à des laboratoires universitaires ou scientifiques sur des thèmes spécifiques. Ces thèmes seront définis en concertation avec les différentes composantes du ministère de la défense au cours du 4^{ème} trimestre 2007.

Les principaux thèmes d'études qui sont développés par l'OED relèvent de l'économie industrielle et de l'économie publique et portent une attention particulière à la base industrielle et technologique de Défense. Ces études recouvrent des champs variés. Cette année, l'accent sera mis plus particulièrement sur les relations interentreprises et sur l'impact régional des dépenses de défense, à côté d'autres sujets comme R&D et innovation, cadre réglementaire et contractuel des relations Etat/entreprises, ou restructurations industrielles. Le développement d'outils d'aide à la décision prenant en compte les implications de long terme des choix dans les domaines de l'investissement et de la dynamique industrielle sera également entrepris.

Collaboration aux travaux de l'Insee concernant le recensement de la population et les répertoires d'équipements communaux

Dans le cadre du recensement de la population d'une part, et du répertoire des équipements communaux d'autre part, l'OED jouera en 2008 son rôle de correspondant de l'Insee au ministère de la Défense pour la constitution de répertoires de casernes (qui servent pour le recensement des communautés militaires) et d'équipements concernant la Défense.

Etudes internes

A la demande du cabinet du Ministre, l'OED étudie depuis 2005 les possibilités de couverture sur les marchés financiers des achats de carburants du ministère, dont les armées sont un consommateur important. Un mécanisme de couverture basé sur la souscription d'options d'achat a été mis en place par la cellule "Ingénierie financière" de l'OED, et est géré depuis.

6. Publications et séminaires

Publications

- *Annuaire statistique de la défense*
- Divers articles économiques et statistiques dans les revues « *ECODEF* » (6 numéros / an)
- Rapports d'étude de l'OED

- *Le Compte satellite de la Défense*
- *Economie de la défense 2008* (publication réalisée pour le compte du Conseil économique de la Défense)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Constitution de la base de données SANDIE	OED	Statistiques Annuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises.	Mise à jour permanente	En cours

Pour information

PROGRAMMES DES SERVICES RATTACHÉS À D'AUTRES FORMATIONS

Page

FORMATION SYSTÈME PRODUCTIF

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI 61

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Insee

Direction des statistiques d'entreprises - Unité Répertoire et démographie des entreprises et
des établissements 64

MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Direction générale des douanes et droits indirects
- . Département des statistiques et études économiques

1. Exposé de synthèse

En 2008, l'action de la douane s'articulera autour de trois axes :

- **la collecte** : poursuite des efforts de dématérialisation de la déclaration d'échanges de biens par une large diffusion du logiciel public Idep/CN8 et l'extension de la téléprocédure « déclaration d'échanges de biens » par Internet. Cette téléprocédure sera refondue et intégrée dans le portail Prodou@ane. La réflexion sur l'avenir du réseau de collecte, à la fois en terme d'outil et d'organisation, s'intensifiera, pour tenir compte de la dématérialisation croissante des relations avec les entreprises déclarantes.

- **le traitement** : poursuite du chantier de rénovation de la chaîne de traitement de l'information statistique. Ce chantier porte sur l'ensemble du processus depuis les traitements faits dans les centres de collecte jusqu'à la production statistique au centre informatique de Toulouse. Il est l'occasion de moderniser les outils informatiques mais également les méthodes de travail. Il s'est notamment traduit par la mise en place d'un logiciel de correction interactive des données. En 2008, l'adaptation aux nouveaux outils DELTA de dédouanement dématérialisé, ainsi qu'au nouveau modèle de déclaration en douane, sera parachevé.

- **la diffusion** : développement des services offerts gratuitement sur le site Internet des statistiques du commerce extérieur et rationalisation de l'offre de produits de diffusion sur papier et cédérom. De nouveaux produits ont été proposés en 2007 et seront développés en 2008, notamment un palmarès détaillé des entreprises exportatrices, et une offre de publipostage ciblé et anonyme. Un accès large et gratuit aux informations sur Internet est privilégié. Il est complété par une offre plus large de services payants personnalisés.

2. Travaux nouveaux

2.1 Enquêtes nouvelles

L'enquête sur les coûts des services liés au commerce international, qui avait été conduite en 2005, devra être renouvelée en 2008.

2.2 Autres travaux statistiques nouveaux

Les anticipations sur révisions pour déclarations tardives et les estimations des échanges sous les seuils déclaratifs, qui avaient été mises en place en 2004, seront revues et améliorées en 2008. La méthode de correction des variations saisonnières sera également réexaminée, notamment pour mieux intégrer la correction du nombre de jours ouvrés. Les travaux d'études concernant les entreprises participant au commerce extérieur seront poursuivis et approfondis, notamment en prenant en compte la définition européenne des PME.

3. Opérations répétitives

Depuis le 1^{er} janvier 1993, la balance commerciale de la France est établie à partir de l'exploitation de deux documents : la déclaration en douane pour les échanges de marchandises avec les pays tiers, la déclaration d'échanges de biens (Deb) pour les échanges réalisés au sein de l'Union européenne. En 2006, plus de 50 millions de lignes de déclarations ont été collectées et traitées chaque mois par la douane.

La douane publie douze numéros mensuels du chiffre du commerce extérieur, des analyses trimestrielles, un bilan annuel ainsi que des analyses annuelles (secteurs, zones géo-économiques, pays) et des résultats annuels détaillés (valeur, masse et unités) par pays et nomenclature combinée de produits (10 500 postes). Les informations sont disponibles auprès du centre de renseignements

statistiques de la douane. Elles sont également accessibles sur Internet (*lekiosque.finances.gouv.fr*), sur cédérom ou par la base de données BEANET, intégrée à l'Intranet de la douane, et également disponible en extranet pour les services statistiques concernés. Des productions statistiques sont, chaque mois, adressées à de nombreux abonnés.

Les études et analyses économiques seront poursuivies, en particulier des études sur les opérateurs du commerce extérieur.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Au 1^{er} janvier 2006, les obligations déclaratives avaient été fortement allégées pour les échanges intracommunautaires, qui constituent les deux tiers des échanges extérieurs de biens : hausse des seuils d'exigibilité à 150 000 euros, suppression de certaines données (valeur statistique et conditions de livraison, indication de la masse lorsque l'information sur l'unité est disponible).

En 2007, le service statistique de la Douane a participé activement aux réflexions menées par Eurostat pour évaluer les différentes possibilités de simplifications futures, qui préserveraient la qualité et l'actualité des statistiques du commerce extérieur. Ces réflexions devraient déboucher en 2008 sur des recommandations ambitieuses d'allégement de la charge statistique des entreprises, qui seront traduites en objectifs chiffrés et mises en œuvre à moyen terme.

Le développement de la transmission par voie informatique de la déclaration d'échanges de biens sera poursuivi et encore intensifié à travers :

- la promotion de la téléprocédure de déclaration en ligne sur Internet « Deb sur le Web » ;
- la promotion du logiciel Idep/CN8.

5. Aspects particuliers du programme

5.1. Aspects régionaux et locaux

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur au niveau régional. Depuis fin 1998, une maquette de publication trimestrielle régionale est à la disposition des directions régionales des douanes. Par ailleurs un accès aux données régionales sur Internet a été mis en place en 2001.

5.2 Aspects européens

Au niveau européen, la douane suivra particulièrement, en 2008, les travaux menés par Eurostat sur les projets de simplification du système Intrastat. Les modifications de la réglementation des échanges avec les pays tiers qui ont un impact sur le suivi statistique seront également suivies. Après la mise en place concrète en 2007 du nouveau document administratif unique (DAU 2007), le développement des procédures de déclaration unique européenne (PDUC) fera l'objet d'une attention particulière.

La douane française continuera à s'impliquer dans les divers groupes de travail européens chargés en particulier des évolutions réglementaires, des nomenclatures et des outils de collecte des données.

6. Liste des publications

Chaque année, la douane publie :

- 12 numéros du dossier mensuel du chiffre du commerce extérieur ;
- 3 numéros du dossier trimestriel du chiffre du commerce extérieur ;
- 1 numéro du bilan annuel du commerce extérieur ;
- l'annuaire statistique du commerce extérieur *Une année de commerce extérieur* (un volume et un cédérom).

L'ensemble de ces publications sont accessibles sur le site internet des statistiques du commerce extérieur.

7. Bilan des travaux réalisés sur la période 2004-2008

Les orientations à moyen terme pour cette période prévoyaient d'améliorer la fiabilité des données et de valoriser davantage les informations statistiques. Les objectifs assignés au DSEE ont été atteints.

Collecte des données :

1. La collecte exhaustive au-dessus des seuils a été maintenue, mais les seuils déclaratifs pour le commerce intra-communautaire ont été relevés, pour permettre une simplification des formalités et un allègement de la charge des entreprises : de 100 000 euros au 1er janvier 2004, le seuil a été porté à 150 000 euros au 1^{er} janvier 2006.
2. La création en 2005 d'un pôle statistique à la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE) a permis la mise en place d'une unité de suivi des fortes opérations, en relation directe avec les plus gros déclarants.
3. L'effort de dématérialisation s'est poursuivi à un rythme soutenu : mesuré en nombre de lignes, le taux de dématérialisation de la DEB est passé de **80 %** en 2003 à près de 90% en 2007 (estimation sur les 6 premiers mois de l'année).

Traitements statistiques

Conformément aux recommandations du rapport d'audit de l'inspection générale de l'INSEE, plusieurs chantiers méthodologiques ont été engagés et menés à terme :

1. Des coefficients de redressement ont été calculés pour évaluer la non réponse (effet des seuils) et les retards de déclaration. Ces ajustements sont appliqués aux données brutes depuis mars 2004 (données de janvier 2004).
2. Les traitements de désaisonnalisation ont été rénovés et les coefficients sont actualisés chaque mois.
3. Une enquête statistique menée fin 2004 début 2005 a permis de recalculer les taux CAF-FAB. Des résultats sur la monnaie de facturation des échanges ont été également produits dans le cadre de cette enquête. La prochaine sera lancée en 2008.

Diffusion des informations statistiques

1. Les délais de publication des statistiques du commerce extérieur ont été nettement raccourcis : de 44 jours en moyenne après la fin du mois en 2003, ils sont passés à 39 jours en moyenne au second semestre 2007, délai inférieur à celui imposé par Eurostat (40 jours).
2. Le site Internet du DSEE a été considérablement étoffé, avec notamment la mise en ligne de statistiques détaillées par produit fin (nomenclature NC8 à 9 500 positions) et par pays partenaire. Ce site accueille en moyenne 7 000 visiteurs par mois, qui réalisent jusqu'à 200 000 requêtes.
3. Le réseau de renseignement statistique a été rationalisé, à la suite de la création en octobre 2005 du centre d'appel Info Douane Service, qui assure l'accueil téléphonique pour l'ensemble de la Douane ; le Centre de renseignement statistique prend en charge les réponses de deuxième niveau et gère les demandes particulières de 130 abonnés.

Au niveau communautaire, la Douane est présente au Comité Intrastat/Extrastat et dans plusieurs groupes de travail (Information Communication Technology group, Method group, BOP-FTS). Dans le cadre des travaux sur la simplification d'Intrastat, la présence aux groupes de travail a encore été accrue (groupe plénier, sous-groupe « data core and administrative data », sous-groupe « quality and asymmetries »).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Insee

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements

1. Exposé de synthèse

En 2008, les travaux de l'Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements relatifs à la démographie des entreprises s'articuleront autour de quatre axes :

- Le suivi quantitatif de la démographie d'entreprises

Le dispositif de publication des séries de démographie des entreprises repose actuellement sur la publication de deux « Informations rapides » mensuelles sur les créations d'entreprises et les défaillances d'entreprises et sur la publication d'un « Insee première » en janvier n+1 faisant le bilan des créations d'entreprises de l'année n.

Par ailleurs, un produit standard est également constitué chaque année et mis à disposition sur le site Insee.fr, permettant de réaliser des tableaux à partir de fichiers détail :

- sur le parc des entreprises et des établissements du champ de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS)
- sur les créations annuelles d'entreprises et d'établissements du champ ICS

De plus, deux fichiers sont mis à disposition des services de l'institut pour répondre à des demandes d'informations non standard de la part du public : parc des entreprises et parc des établissements appartenant à un champ partiel et complémentaire au champ ICS.

- Le suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leur créateur

L'année 2008 pourra faire l'objet d'exploitations supplémentaires des résultats de la première interrogation, réalisée en septembre 2006 - résultats disponibles à la rentrée 2007, de la cohorte des créateurs d'entreprises du premier semestre 2006 du dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises).

Par ailleurs, l'année 2008 sera l'année de mise à disposition des résultats de la troisième interrogation, réalisée en septembre 2007 - résultats disponibles à la rentrée 2008, de la cohorte des créateurs d'entreprises du premier semestre 2002.

Des résultats des enquêtes SINE seront mis à disposition sur le site Insee.fr via le Portail des entrepreneurs sous forme de tableaux standards au niveau national et régional. Une série est relative au profil des créateurs, l'autre au devenir de l'entreprise 3 ans et 5 ans après sa création.

Par ailleurs, il avait été prévu qu'à partir de 2007, l'enquête SINE fera l'objet, pour chaque interrogation de chaque cohorte, de la mise à disposition d'un fichier détail. En juin 2007, a été mis à disposition le fichier détail de la 2^{ème} interrogation de SINE 2002. Le fichier détail de la 1^{ère} interrogation de SINE 2006 devrait être mis à disposition fin 2007. Celui de la 3^{ème} interrogation de SINE 2002 devrait être mis à disposition fin 2008.

- La mise à disposition de la statistique rénovée de démographie des entreprises dans le cadre du projet SIRENE 3

L'année 2008 verra aboutir les travaux de rénovation de la statistique de démographie des entreprises dans le cadre du projet SIRENE 3. Cette rénovation se traduit essentiellement par l'intégration des concepts européens et par la mise en place auprès des utilisateurs de nouveaux fichiers facilitant les études sur le sujet.

La première partie de cette refonte portant sur les données conjoncturelles a été réalisée et mise à disposition dès le début de l'année 2007.

La seconde partie de la refonte porte sur les données structurelles dont les données sur l'année 2006 devraient être mises à disposition, en synchronisation avec le calendrier d'Eurostat, en juin 2008.

- La participation aux travaux européens

L'Unité Répertoire et Démographie des entreprises et des établissements poursuivra sa participation aux travaux menés dans le cadre des groupes de travail « Démographie des entreprises » et « Répertoires d'entreprises ».

2. Travaux nouveaux

2.1. Les enquêtes nouvelles

Pas de nouvelle enquête ; le cycle des enquêtes SINE fait qu'il n'y a pas d'enquête en 2008, la prochaine étant, en 2009, l'interrogation de la cohorte des entreprises créées en 2006.

2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

L'année 2008 sera l'année de la diffusion du nouveau dispositif complet de la démographie des entreprises.

Le basculement de la démographie conjoncturelle en NAF Rev. 2 est prévu pour début 2009. Les travaux préparatoires et de rétopolation seront conduits en 2008. Le changement de nomenclature n'affectera les statistiques structurelles qu'à partir de 2010, avec la première prise en compte du constat 2008.

3. Opérations répétitives

- Publication des séries mensuelles de créations d'entreprises
- Publication des séries mensuelles de défaillances d'entreprises
- Publication du bilan de la création d'entreprises de l'année écoulée
- Constitution des différents fichiers de la démographie des entreprises et alimentation en données annuelles de bases de données et de publications sur le thème de la démographie économique.

4. Aspects particuliers du programme 2008

4.1. Aspects régionaux et locaux

Pas d'évolution prévue : les travaux sur la démographie des entreprises sont depuis toujours exploitables au niveau régional et l'enquête SINE est représentative au niveau régional. Par ailleurs de nombreuses extensions régionales ont été réalisées dans le cadre des l'enquête SINE 2002 et SINE 2006.

4.2. Aspects européens

L'Unité poursuivra sa participation à deux groupes de travail : le groupe « **Répertoires d'entreprises et unités statistiques** » et le groupe « **Démographie des entreprises** » qui définit les concepts de démographie d'entreprises dans le but d'harmoniser les statistiques de démographie des entreprises des différents États membres. Il continuera à apporter le cas échéant son concours à la Task Force sur les facteurs de réussite des nouvelles entreprises.

5. Liste des publications

Dernières parutions :

- La hausse des créations d'entreprises se poursuit en 2004 *Insee Première n° 1002 - Janvier 2005*
- En 2005, les créations d'entreprises se maintiennent à un haut niveau, *Insee Première n° 1063, janvier 2006.*
- Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme, *Insee Première n° 1064, janvier 2006.*

- Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse en 2006, *Insee Première n° 1120*, janvier 2007.
- Créations et créateurs d'entreprises : la génération 2002 trois ans après - *Insee Résultats n° 30 eco* - juin 2007.
- Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans », *Insee Première n° 1148*, juillet 2007.

A paraître en 2007 :

- Étude sur le profil des nouveaux entrepreneurs en exploitant les résultats de l'enquête SINE 2006 (première vague) à paraître fin 2007 (*Insee Première*).

A paraître en 2008 :

- Bilan des créations d'entreprises pour l'année 2007 dans *Insee Première* - janvier 2008.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Suivi	Observations
Démographie des entreprises	Insee, Unité Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements	En cours	Suivi quantitatif ; suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leurs créateurs (programme Sine)

Thèmes émergents :

- Recentrage de l'enquête SINE sur une enquête d'entreprises et non d'entrepreneurs.
- Elargissement du champ de l'enquête SINE, à partir de SINE 2006, de façon à l'harmoniser avec le champ de la nouvelle démographie des entreprises mise à disposition depuis le début de l'année 2007.
- Présentation des résultats de l'enquête SINE, à partir de SINE 2006, selon les nouveaux concepts de création de façon à l'harmoniser avec la nouvelle démographie des entreprises mise à disposition depuis le début de l'année 2007.
- Accroissement du nombre d'extensions régionales : 8 extensions pour SINE 2002, 13 pour SINE 2006. Mise en place d'une expertise pour conseiller les directions régionales sur la taille optimale de l'extension.

SUIVI DES TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME À MOYEN TERME 2004-2008 (récapitulatif)

1. Pour mémoire, extrait du rapport n°86 du Cnis « Actes des travaux du Cnis sur les programmes à moyen terme 2004-2008 »

Les programmes statistiques concernant **les entreprises** sont marqués pour la période 2004-2008 par l'engagement de la refonte du dispositif de production des statistiques structurelles d'entreprises et par les préoccupations suivantes :

1. Elaboration de la nouvelle base de comptabilité nationale 2005 (ceux de la base 2000 sont largement engagés, mais seront également publiés durant la période considérée) ;
2. Adaptation au changement de nomenclature de 2007/2008 de l'ensemble des statistiques de l'appareil productif ;
3. Amélioration des outils de la conjoncture (notamment dans le cadre des demandes européennes) et extension de ceux-ci à de nouveaux domaines (hors enquêtes de conjoncture, des projets porteront sur les hôpitaux, les collectivités locales, les entreprises de la défense,...) ;
4. Raccourcissement des délais pour la fourniture d'indicateurs conjoncturels ;
5. Meilleure connaissance des TIC (technologies de l'information et de la communication), notamment dans le domaine du contenu et des usages, et non plus seulement des équipements ;
6. Meilleur suivi des groupes et des très petites entreprises ;
7. Mise en place du règlement européen sur les déchets ;
8. Développement des analyses en termes de marchés et suivi des marchés nouvellement ouverts (énergie, télécommunications,...), développement des outils de suivi des marchés de l'immobilier ;
9. Adaptation de la collecte aux nouvelles normes comptables internationales dites IAS/IFRS ;
10. Réflexion sur le suivi des actifs immatériels ;
11. Extension du champ des indices de prix de production à de nouveaux produits (services, commerces, produits agricoles, biens d'investissements, construction de bâtiments non résidentiels...) et aux échanges extérieurs ;
12. Allègement de la charge des entreprises.

A cela, s'ajoutent de très nombreux projets, dans la prolongation des efforts antérieurs, portant sur le domaine de l'innovation, de la R&D¹ et des changements organisationnels.

¹ Recherche et développement.

2. Tableau récapitulatif - les opérations figurant dans le récapitulatif des opérations nouvelles au cours du moyen terme 2004-2008 (rapport du Cnis n° 86) apparaissent sur fond grisé.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "changements organisationnels et informatisation" (COI-TIC)	Département DAT Insee - DARES - SESSI - SCEES - CEREQ - CEE	Fin 2005- début 2006	Renouvellement (partie COI)	Participation sous l'égide de l'Insee qui en est le maître d'œuvre aux phases d'exploitation et de diffusion.
Mise en œuvre du règlement statistique européen sur la société de l'information	Département SSE de l'Insee, SESSI, SCEES	Annuel	Règlement européen 808/2004 du 21/04/04	Volet TIC de l'enquête COI-TIC pour réponse sur 2005 et enquête TIC 2007 pour réponse sur 2006. Participation du Scees aux phases de préparation et d'exploitation.
Application des règlements européens sur l'environnement	Département SSE de l'Insee - SESSI - SCEES	Dépenses engagées par les entreprises pour protéger l'environnement et production de déchets	Règlement européen 2150/2002 du 25/11/02.	Extension du champ de l'enquête par les IAA et les scieries pour protéger l'environnement à l'ensemble des établissements de 10 salariés et plus. Déchets : définition pour la réponse 2004 d'un premier dispositif coordonné par l'Ifen s'appuyant sur les déclarations des déchets dangereux adressées aux DIRE et sur une enquête Ademe sur les déchets industriels. Mise en place d'un dispositif amélioré pour la réponse 2006, bâti sur les déclarations aux DIRE pour les déchets dangereux, sur une enquête Sessi pour les déchets banals et sur un dispositif ad hoc pour les déchets organiques des IAA.
Enquête sur les petites coopératives agricoles de transformation ou de commercialisation	SCEES	Pluriannuelle - date proposée 2006 (après 1996 et 2001)	Unités exclues du champ de l'EAE	Réalisation au second semestre 2006. Exploitation et publications des résultats en 2007.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête "matières premières utilisées pour l'alimentation animale"	SCEES	programmée pour 2004 puis 2007	Enquête triennale	Enquête réalisée en 2004 et 2007. Publication des résultats sous la forme d'un Agreste primeur en novembre 2004 et d'un Chiffres & Données en 2005. Publications des résultats de l'enquête 2007 sont sous forme d'un Agreste Primeur et d'un Chiffres et Données en fin 2007.
Enquêtes thématiques diverses	SESSI - SCEES - SESP	A déterminer.	Selon actualité et demandes européennes.	Participation aux phases de préparation et exploitation. Collecte centralisée par le SESSI sur l'ensemble du champ sectoriel des enquêtes. Innovation 2004 (CIS4) Innovation 2006 (CIS2006) Effectué sur le champ étendu aux unités de 10 salariés et plus.
Enquête "Innovation"	SESSI-SCEES Département SSE de l'Insee-DEP	CIS4 en 2005 Enquête innovation dans l'industrie 2006	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Participation aux phases de préparation et exploitation. Collecte centralisée par le SESSI sur l'ensemble du champ sectoriel
Enquête légère sur l'innovation	Département SSE de l'Insee - DEP - SESSI - SCEES	En 2007 sur 2006 puis 2011 sur 2010.	Décision n°1608/2003/CE et règlement n°1450/2004 de la Commission	Mise en œuvre centralisée par le Sessi en 2007
Elargissement de l'EPEI aux TPE du commerce et des services	Département SSE de l'Insee - DCASPL		Cette opération sera conduite dans le cadre d'un strict recours à la source administrative	Suspendu. Cette couverture sera réalisée dans Resane.
Réponses aux demandes européennes	Division des enquêtes de conjoncture.		Extensions sectorielles d'enquêtes (enquête « Services »), évolutions de questionnaires, mise à disposition précoce de résultats d'enquêtes, réalisation d'enquêtes spécifiques, selon demandes de la Commission européenne.	Extension de l'enquête « Services » au transport : février 2006 Harmonisation des questionnaires de quatre enquêtes européennes : janvier 2004. Enquête quinquennale sur les perspectives de croissance et de création d'emplois dans l'Union européenne : Exécutée en 2004. Résultats transmis chaque mois à la CE.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Collecte et consultation des résultats par Internet des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises	Division des enquêtes de conjoncture.		Après l'ouverture du site à la première enquête, extension progressive aux autres enquêtes de conjoncture.	Commerce de gros : janvier 2004. Industrie : novembre 2005. Services : mai 2006. Bâtiment et Commerce de détail : juin 2007.
Démarche qualité	Division des enquêtes de conjoncture.		Renforcement du suivi en continu des échantillons ; enrichissement et suivi systématique d'indicateurs de qualité.	Démarche en continu.
Participation au diagnostic conjoncturel : analyse économique des séries, prévisions à court terme sur leur base.	Division des enquêtes de conjoncture.		Analyses conjoncturelles, comparaison avec des données extérieures, réalisation de prévisions dans le cadre de la préparation des <i>Points et Notes de conjoncture...</i>	Indicateur du climat d'affaires : - commerce de gros : juillet 2006, - bâtiment : juin 2007 - commerce de détail : programmé en 2007/2008. Indicateur de retournement : - bâtiment : juin 2007 - services et commerce de gros : programmé en 2007/2008.
Communication méthodologique sur les enquêtes et leurs utilisations	Division des enquêtes de conjoncture.		Rédaction de volumes (Insee méthodes, en français et en anglais) décrivant les enquêtes et leur utilisation en analyse conjoncturelle ; dossiers de <i>Notes de conjoncture</i> , articles, ...	Insee Méthodes : « Commerce de détail » : octobre 2005 ; « Commerce de gros » : février 2006 ; « Bâtiment » : mai 2006 ; « Industrie » : avril 2007 ; « Investissements dans l'industrie », « Services » et « Artisanat du bâtiment » : programmé en 2008.
Evolutions et réécriture de l'application Conjoncture	Division des enquêtes de conjoncture.		Préparation des évolutions de l'application informatique Conjoncture (évolutions ponctuelles, adaptation à l'ouverture d'une collecte par Internet, intégration des évolutions de nomenclatures nationales et internationales, aménagement de l'application Paradox)	Démarche en continu.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Indice du coût de la construction	Division CEI de l'Insee et SESP	Poursuite des travaux engagés, objectif 2007 pour la maison individuelle	Mise en place d'une réforme méthodologique	En cours, par étapes successives
Prise en compte du changement de nomenclature	Division CEI de l'Insee et SESP	2007	Suivi des négociations internationales	Concertation en cours
Publication des indices relevant du règlement STS en base 2000	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.	Réduction à 40 jours des délais de transmission de l'IPI à Eurostat en 2005	Achevé en février 2004
Publication d'indices de chiffre d'affaires en valeur en France et dans les pays tiers	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Année de lancement en 2003.	Rétropolation des séries jusqu'en 1995 Conforme au règlement STS	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices de chiffre d'affaires en valeur à l'export dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente. Premier calcul en 2005. Diffusion publique	Obligatoire depuis 2006 (Règlement STS)	Achevé en 2005
Publication d'indices d'entrées de commandes en valeur en France et à l'export	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Première publication CVS en 2004	Rétropolation des séries jusqu'en 1998 Conforme au règlement STS	Achevé en février 2004
Etablissement d'indices d'entrées de commandes dans la zone € et dans le reste du monde	Division ICA de l'Insee	Opération permanente (mensuelle). Premier calcul en 2006	Rétropolation des séries jusqu'en 1998 Obligatoire depuis mars 2006 (Règlement STS)	Achevé en mars 2006
Production - d'indices de valeur - de taux de marge	Division ICA de l'Insee	Opération nouvelle à caractère permanent. Année de lancement en 2004.		Pas de date de publication prévue. Diagnostic en cours
Adaptation à la nouvelle nomenclature d'activité et passage en base 2005 : - de l'IPI, - de l'ICOM, - des indices de chiffre d'affaires, - de l'indice des stocks.	Division ICA de l'Insee	Opération exceptionnelle lancée en 2006.	Séries calculées en nouvelle nomenclature depuis 2008 et réropolées jusqu'en 1990	Publication prévue en mars 2009 (campagne de janvier 2009)

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Mise en place d'un suivi mensuel des prix d'achat à l'importation (zone euro et hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération permanente.	Transmis mensuellement à Eurostat depuis février 2006 et publiés depuis juin 2007	Achevée
Extension de la couverture des indices de prix à la production pour les marchés extérieurs (avec la distinction zone/hors zone euro)	Division Prix de vente industriels de l'Insee	Opération permanente.	Extension sur la durée du programme moyen-terme. Couverture totale probable en fin de programme moyen terme.	Sera achevée en 2008.
Elaboration d'indicateurs d'efficacité énergétiques	Observatoire de l'Energie		Demande européenne. Une directive est en préparation pour des indicateurs encore plus complexes	Mis en place depuis 2000. Réflexion en cours pour des évolutions à Eurostat.
Suivi des énergies renouvelables	Observatoire de l'Energie		Directive européenne 2001/77 du 27/09/01.	Mis en place fin 2004.
Suivi des marchés ouverts de l'énergie	Observatoire de l'Energie		Demande européenne.	Mis en place depuis 2001.
Suivi de la cogénération	Observatoire de l'Energie		Directive européenne 2004/8 du 11/02/04	En cours.
Projet de suivi des prix de l'électricité et du gaz	Observatoire de l'Energie		Directive européenne en projet, en vue d'établir des statistiques par tranche de consommation	Mise en place annoncée pour début 2008.
Constitution d'une base de données SANDIE	OED	Statistiques annuelles sur la Défense, son industrie et ses entreprises	Mise à jour permanente	En cours
Elargissement de l'enquête R&D aux services	DEPP (en concertation avec la division H2E de l'Insee)			Quelques entreprises du secteur des services sont introduites peu à peu dans l'échantillon, mais la réflexion n'a pas encore abouti.
Constitution d'un répertoire des laboratoires de recherche publique	DEPP, DGRI - département SSE de l'Insee		Etude du projet en 2006, 2007 entre DEPP et DGRI	Projet à intégrer au cadre de cohérence SI Recherche. Poursuite de l'étude de projet en 2008.
Système d'information sur la recherche universitaire	DEPP et DGRI			En cours : définition d'un cadre de référence pour la recherche universitaire.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête annuelle d'entreprise (EAE) Premiers résultats : juillet n+1 Résultats définitifs : décembre n+1	Sessi		Permanent	
Enquêtes de branches, mensuelles, trimestrielles, annuelles (IPI, Icom, Procom)	Sessi		Permanent	
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	Sessi		Permanent	
Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement (Antipol)	Sessi		Permanent, tous les trois ans investigation sur les dépenses courantes	
Travaux sur le devenir de l'EAE : - échantillonnage dans l'EAE - stratégie « petites entreprises » - données administratives en substitution aux données statistiques	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004	
Elaboration d'une stratégie permettant une plus grande complémentarité EAE/enquêtes de branches (ventilation du chiffre d'affaires)	Sessi		En continu, premiers rapports disponibles en 2004	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Travaux en lien avec les groupes d'entreprises : - ventilation des statistiques d'entreprises selon la variable groupe - observation de quelques variables directement au niveau groupe - profilages de quelques groupes pour redéfinir des unités entreprises - mise à disposition de statistiques nouvelles et régulières sur la mondialisation de l'économie - travaux préparatoires à la constitution d'un répertoire de groupes	Sessi		En continu, en étroite collaboration avec l'Insee, premières données disponibles en 2004-2005 Enquête immatériel en 2004-2005	
Suivi de la démarche qualité pour les enquêtes de production	Sessi		En continu, rapports annuels et comptes rendus réguliers au comité du label du Cnis ; en 2004, seul un rapport sera établi (non présenté au comité du label) en 2005, présentation du rapport annuel au comité du label	
Refonte du répertoire Ful (projet Ful4)	Sessi		Première mise en production au début 2005	
Refonte des logiciels de traitement et de diffusion des enquêtes de production (projets EB4, Visas-EB, Adopa et StatEB)	Sessi		Premières mises en production au début 2005	
Mise en fonction d'un serveur de nomenclatures (projet nomenclatures)	Sessi		Premières fonctionnalités disponibles en 2006	
Régionalisation des EAE	Sessi		En continu, rapport d'étape publié en 2003 et 2004	
Révision des nomenclatures (échéance 2007)	Sessi		En continu ; élaboration des propositions sur le champ industrie en juin 2004.	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Démographie des entreprises	Insee, Unité Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements		Suivi quantitatif ; suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leurs créateurs (programme Sine)	En cours